



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## PPF 2025-2029

*Une stratégie de performance qui découle du bilan de l'olympiade 2021/2024*



## Sommaire

### A- Le Bilan du PPF 2021-2024

<b>1- <u>Le bilan du programme d'excellence Senior</u></b>	<b>P.4</b>
1-1 Des médailles dans les compétitions de référence	P.4
1-2 Un classement inédit des Equipes de France (août 21 à décembre 24)	P.4
1-3 Des performances reposant sur une base de joueurs plus large	P.4
1-4 Des résultats historiques et supérieurs aux objectifs	P.5
1-5 2024 : une année exceptionnelle	P.6
<b>2- <u>Le programme accession</u></b>	<b>P.6</b>
2-1 La formation des Jeunes	P.7
2-2 Un bilan sportif supérieur aux ambitions en Performance Jeunes	P.8
2-3 Synthèse des médailles en compétitions de références jeunes	P.9
2-4 Un bilan sportif positif dans le secteur de la Détection	P.9
<b>3- <u>Une organisation interne différente des olympiades précédentes</u></b>	<b>P.10</b>
3-1 La stratégie d'encadrement et la montée en compétence	P.10
3-1-1 Focus sur la cellule d'analyse vidéo	P.11
3-2 La mise en place des cellules	P.11
3-2-1 Les cellules senior	P.11
<b>4- <u>Un environnement complexe et contraignant</u></b>	<b>P.12</b>
<b>5- <u>Des listes ministérielles reconfigurées</u></b>	<b>P.12</b>
5-1 L'évolution du nombre de listés	P.12
5-2 La répartition des listés par région en 2025	P.13
5-3 Les listés dans les structures fédérales	P.13
<b>6- <u>Des structures fédérales recentrées</u></b>	<b>P.14</b>
6-1 La cartographie et les effectifs dans les structures fédérales	P.15
6-2 L'effectif et les listés dans les Pôles Espoir	P.15
6-3 L'effectif et les listés dans les Pôles France	P.16
6-4 La cartographie des effectifs des listés par statut et dans les structures fédérales	P.16
<b>7- <u>Des synergies déterminantes pour réussir</u></b>	<b>P.17</b>

### B- LES PERSPECTIVES 2025-2029 **P.18**

<b>1- <u>Le recrutement d'un expert Haute-Performance (HP)</u></b>	<b>P.18</b>
<b>2- <u>Une vision et des valeurs</u></b>	<b>P.18</b>
2-1 L'Equipe de France « au-dessus de tout »	P.19
2-2 Individualisation au sein du collectif	P.19
2-3 Emulation interne, concurrence externe	P.19
2-4 Intelligence collective	P.19
2-5 Clarté des objectifs et des exigences pour les atteindre	P.19

<b>3- <u>Des ambitions</u></b>	<b>P.20</b>
<b>4- <u>Des évolutions pour aller encore plus loin</u></b>	<b>P.23</b>
<b>C- LA DECLINAISON OPERATIONNELLE</b>	<b>P.25</b>
<b>1- <u>Les structures fédérales</u></b>	<b>P.25</b>
1-1 Les Pôles Espoirs	P.25
1-1-1 La classification ANS au 30 juin 2025	P.25
1-1-2 La typologie des pôles au 30 juin 2025	P.26
1-1-3 Les critères d'entrée en Pôle Espoir (mai 2025)	P.26
1-1-4 Le cahier des charges des Pôles Espoir	P.27
1-2 Les Pôles France	P.28
1-2-1 Une mutualisation à renforcer	P.28
1-2-2 Le cahier des charges des Pôles France	P.28
1-3 Les indicateurs de performance des structures fédérales	P.29
<b>2- <u>Les critères de listes</u></b>	<b>P.30</b>
2-1 Pour les sportifs	P.30
2-1-1 La convention SHN	P.31
2-2 Pour les Arbitres et Juge-Arbitres	P.31
<b>3- <u>Le maintien du principe des cellules</u></b>	<b>P.31</b>
3-1 Des principes à conserver et à faire évoluer	P.31
3-2 L'exemple de la cellule 2028	P.32
3-3 La répartition des joueurs en cellules (janv. 2025)	P.32
<b>4- <u>Le rôle des territoires et leur collaboration avec la Fédération</u></b>	<b>P.32</b>
4-1 La détection	P.32
4-2 La formation des jeunes	P.32
4-3 Une collaboration renforcée	P.33
4-4 La collaboration avec les territoires ultra-marin	P.33
<b>D- LES MODALITES OPERATIONNELLES</b>	<b>P.33</b>
<b>1- <u>L'accompagnement socioprofessionnel (SSP) des Sportifs de Haut Niveau (SHN)</u></b>	<b>P.33</b>
<b>2- <u>Les modalités de la surveillance médicale réglementaire (SMR) des SHN et des sportifs relevant du projet de performance fédéral</u></b>	<b>P.34</b>
<b>3- <u>Les moyens permettant de garantir la compétence et l'honorabilité de l'ensemble des intervenants du PPF et les dispositions de formation continue de l'encadrement</u></b>	
<b>4- <u>La création d'un pôle « SERVICE AUX ATHLETES »</u></b>	<b>P.35</b>



## A- Le bilan du PPF 2021-2024

### 1- Le bilan du programme d'excellence Senior

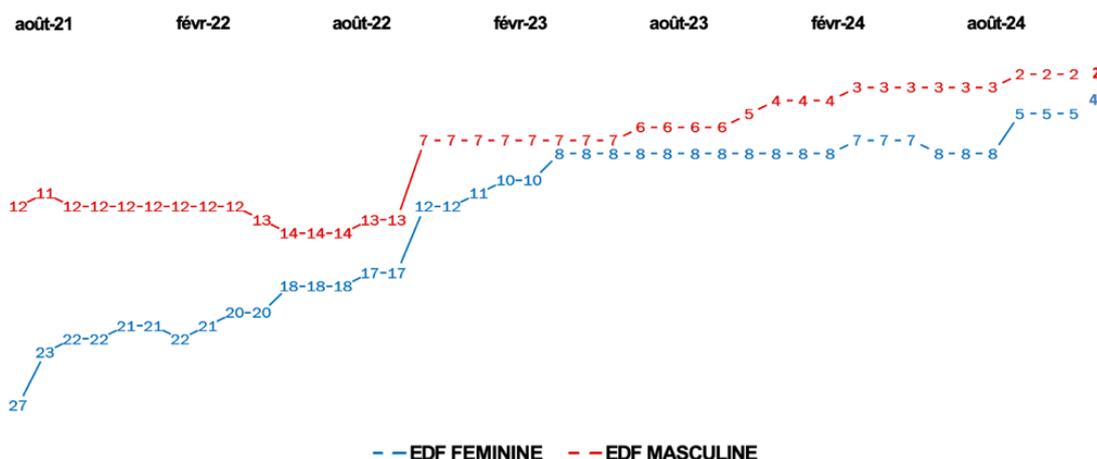
Les objectifs majeurs : podiums en compétitions internationales de référence

#### 1-1 Des médailles dans les compétitions de référence mondiales

	Total olympiade 2021-2024	Total FFTT 1992-2021
<b>Jeux Olympiques</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Championnats du Monde par équipes	2	2
Championnats du Monde individuel	0	3
Championnats d'Europe individuels	5	16
Championnats d'Europe par équipes	3	9
Jeux Européens	3	2
TOP 16 Européen	3	9

#### 1-2 Un classement inédit des Equipes de France (août 21 à décembre 24)

##### Évolution des classements mondiaux par équipes depuis les JO de Tokyo

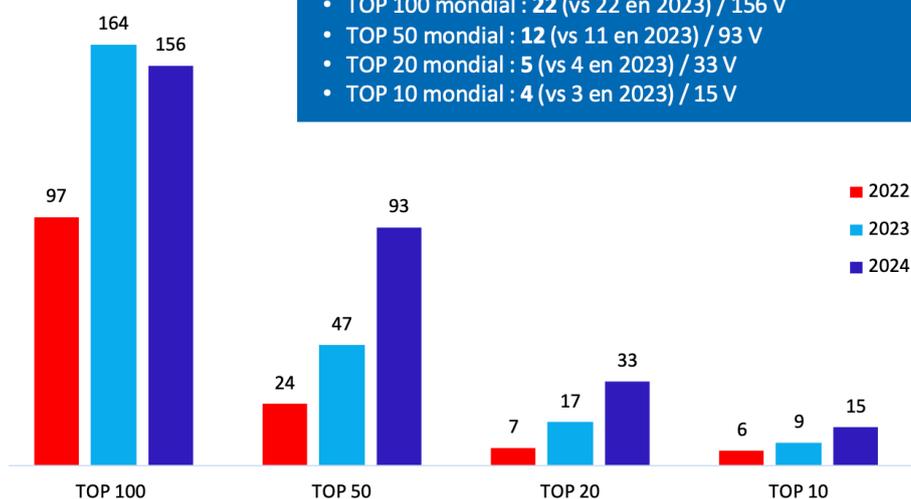


#### 1-3 Des performances reposant sur une base de joueurs-ses plus large

##### Victoires obtenues sur le circuit international par les senior.e.s :

###### En 2024, nombre de français.e.s ayant performé contre :

- TOP 100 mondial : 22 (vs 22 en 2023) / 156 V
- TOP 50 mondial : 12 (vs 11 en 2023) / 93 V
- TOP 20 mondial : 5 (vs 4 en 2023) / 33 V
- TOP 10 mondial : 4 (vs 3 en 2023) / 15 V



## 1-4 Des résultats historiques et supérieurs aux objectifs fixés

### Suivi des objectifs sportifs du PPF 2021-2025

#### Les Objectifs pour 2024 et les JO à Paris

#### LES SENIORS

Performer dans les compétitions de référence et obtenir une médaille aux JO de 2024.

Niveau mondial de la nation avant les JO*:	2024	2023	2022	2021
Top 10 en dames	Juillet 2024 : n°8 mondiale Décembre 2024 : n°4 mondiale	n°8 mondiale	n°12 mondiale	n°27 mondiale
Top 5 en messieurs	Juillet 2024 : n°3 mondiale Décembre 2024 : n°2 mondiale	n°4 mondiale	n°7 mondiale	n°12 mondiale
Rankings individuels avant les JO*	25/06/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
3 joueuses dans le top 50 dont 2 dans le top 30	Prithika Pavade, n°18 Jianan Yuan, n°21 Charlotte Lutz, n°77 Audrey Zarif, n°98 Camille Lutz, n°113 Léana Hochart, n°200 Nina Guo Zheng, n°211	Jianan Yuan, n°26 Prithika Pavade, n°39 Audrey Zarif, n°78 Camille Lutz, n°80 Charlotte Lutz, n°112	Jianan Yuan, n°17 Prithika Pavade, n°89 Charlotte Lutz, n°134 Camille Lutz, n°141 Pauline Chasselín, n°143 Audrey Zarif, n°151	Jianan Yuan, n°81 Stéphanie Loeuillet, n°103 Audrey Zarif, n°130 Pauline Chasselín, n°154 Marie Migot, n°175 Prithika Pavade, n°321 Camille Lutz, n°410 Charlotte Lutz, n°1051
3 joueurs dans le top 30 dont 1 dans le top 10	Félix Lebrun : n°5 Alexis Lebrun : n°17 Simon Gauzy : n°28 Jules Rolland, n°65 Thibaut Poret, n°75 Lilian Bardet, n°82 Flavien Coton, n°155	Félix Lebrun, n°8 Alexis Lebrun, n°23 Simon Gauzy, n°28 Jules Rolland, n°67 Can Akkuzu, n°72	Alexis Lebrun, n°28 Simon Gauzy, n°31 Emmanuel Lebesson, n°48 Can Akkuzu, n°68 Félix Lebrun, n°79 Alexandre Cassin, n°89 Enzo Angles, n°95 Jules Rolland, n°146	Simon Gauzy, n°18 Emmanuel Lebesson, n°39 Can Akkuzu, n°81 Tristan Flore, n°120 Alexandre Cassin, n°131 Félix Lebrun, n°788 Alexis Lebrun, n°1050
1 double mixte dans le top 4	A. Lebrun / J. Yuan, n°11		J. Yuan / E. Lebesson, n°4	
<i>*valeur de jeu régulière en raison de la difficulté liée à la capacité de monter au classement (COVID, système de points et règles d'inscription au WTT).</i>				

#### OBJECTIFS : Médailles en compétitions de référence (équipe, simple ou doubles) :

	2024	2023	2022	2021	2020 en 2021
1 médaille olympique (double mixte ou équipe messieurs) ;	Bronze : - Equipes Messieurs (Lebrun, Lebrun, Gauzy, Rolland) - Simple (F. Lebrun)			4ème place en DX : Jianan Yuan et Emmanuel Lebesson	
1 médaille en championnat du monde (double mixte ou équipe messieurs) ;	Argent : Equipe Messieurs (Lebrun, Lebrun, Gauzy, Rolland, Bardet) Bronze : Equipe Dames (Yuan, Pavade, Lutz, Lutz, Zarif)				
1 titre de champion d'Europe (double mixte) et médailles en simple hommes, doubles dames et messieurs	Championnats d'Europe Or : - Simple : A. Lebrun - Double : A. Lebrun / F. Lebrun Bronze - DX : P. Pavade / S. Gauzy  TOP 16 Européen : Or : J. Yuan	Jeux Européens : Or : F. Lebrun Bronze : - A. Lebrun - Equipe Messieurs 4ème : Equipe Dames	Championnats d'Europe - Or DX : J. Yuan et E. Lebesson - Bronze DM : A. et F. Lebrun	TOP 16 Européen : Bronze : E. Lebesson	Bronze - Double Dames : J. Yuan et S. Loeuillet - Doubles Mixtes : - J. Yuan et E. Lebesson - S. Gauzy et P. Pavade
1 médaille en championnat d'Europe par équipe féminine (en messieurs, la compétition pourrait être utilisée comme outil de formation).		Bronze : - Par équipe Dames (Ch. Lutz, Pavade, Yuan, Zarif) - Par équipe Messieurs (F. Lebrun, A. Lebrun, C. Akkuzu)		Bronze : Par équipe Dames (Chasselín, Pavade, Yuan, Zarif)	

## **1-5 2024 : une année exceptionnelle**

### **- 2 médailles olympiques**

- Bronze par équipes messieurs
- Bronze pour Félix LEBRUN en simple messieurs

*Dernière médaille olympique en 2000 : Bronze en double JP. Gatien / P. Chila*

### **- 2 médailles aux Championnats du Monde par équipes**

- Argent pour les garçons
- Bronze pour les filles

*Dernières médailles mondiales par équipes :*

*- 1997 pour les garçons : Argent*

*- 1991 pour les filles : Bronze*

### **- 2 titres de champions d'Europe :**

- En simple pour Alexis LEBRUN
- En double pour Alexis et Félix LEBRUN

*- En simple, J Secrétin (1976) et E Lebesson (2016)*

*- En double, JP Gatien et P Chila en 2000*

### **- 1 titre au TOP 16 européen pour Jianan YUAN**

*Aucune joueuse française n'avait remporté une médaille dans cette compétition*

## **2- Le programme accession**

Malgré une olympiade très prolifique en senior, la fédération a continué d'investir dans la formation de ses jeunes en orientant plus ses moyens vers les hauts potentiels.

Le PPF 2021-2025 a ouvert la voie à l'accompagnement fédéral de projets plus individualisés et hybridés. La possibilité a été offerte à nos jeunes les plus impliqués et talentueux de :

- s'entraîner dans différentes structures fédérales sans en être membre,
- s'entraîner en compétitions tout en continuant d'étudier,
- être suivis par des cadres fédéraux mais aussi par les personnes en charge de leur entraînement quotidien
- être soutenus financièrement pour bénéficier de services additionnels (préparation physique, accompagnement mental, suivi médical spécifique, ...).

En mobilisant l'ensemble des forces vives (fédérales, régionales et privées) impliquées dans le projet de l'athlète, nos jeunes talents ont pu développer leur meilleur tennis de table.

Les notions de camp de base et de centres de ressources sont aussi entrées dans le vocabulaire prenant en compte l'organisation annuelle des meilleurs pongistes, impliqués dans des actions internationales (compétitions ou stages) et ne résidant dans leur structure d'entraînement que 20 à 30% de l'année. Nos jeunes « nomades » (mais aussi nos seniors) ont pu adapter leur vie hors camp de base pour continuer leur progression.

### **Quelques chiffres :**

- Entre 80 et 120 jours à l'étranger (compétitions) + les déplacements (entre 20 et 50 jours)
- Entre 20 et 60 jours de compétitions nationales (déplacements compris)
- Entre 10 et 30 jours de stages
  - Nationaux (préparations aux compétitions de référence)
  - regroupements avant un départ en compétition dans un centre de ressources
  - internationaux (ETTU, ITTF)
- Le reste du temps est consacré à l'entraînement sur le camp de base, la scolarité, le suivi médical (gestion du physique ou de blessures éventuelles, ...) et les temps de récupération.

L'olympiade précédente marque la capacité de la Fédération à proposer un dispositif de formation des jeunes adapté aux exigences de la haute performance senior et différencié. Il reste à le stabiliser et le dimensionner avec plus de justesse pour préparer les Equipes de France à horizon 2032 et 2036.

## **2-1 La formation des Jeunes**

La stratégie de la formation des jeunes de la FFTT s'est déclinée en 2 secteurs durant l'olympiade 2021-2024 :

- La performance jeunes U19
- La détection nationale U13

Un travail collaboratif entre ces deux secteurs et la Performance senior a été réalisé afin de permettre à nos meilleurs potentiels d'évoluer, non pas exclusivement dans un des secteurs eu égard à leur âge, mais de réaliser des actions en fonction de leur niveau et de leur projet sportif.

### **C'est une réussite pour nos meilleurs profils :**

- **Flavien Coton** (2008), champion du monde U15, champion d'Europe U21, vainqueur TOP Européen U19 et n°7 mondial U19 à 16 ans
- **Léana Hochart** (2008), vainqueur du TOP Européen U15, médaille de Bronze en U19 et n°10 mondiale U19, à 16 ans
- **Nina Guo Zheng** (2010), vice-championne d'Europe U15 à 13 ans, n°1 mondiale U15 et n°16 mondiale U19, à 14 ans.

Ces 3 jeunes joueurs évoluent alternativement dans les compétitions jeunes ou seniors, en fonction du calendrier international, de la planification de l'entraînement et de la préparation aux grands évènements, ainsi que des périodes de récupération.

Néanmoins, l'ensemble du dispositif ne peut se concevoir sans un engagement complet de la part de l'environnement et plus particulièrement des parents dès l'intégration de leurs enfants dans le projet de la détection nationale.

Les relations, au départ avec les cadres techniques des territoires (départements et ligues), se réalisent rapidement avec le responsable national (critères de sélection dans le programme détection, explication de l'aventure vers le haut niveau, bilans des compétitions et des stages nationaux, réunions individualisées sur le lieu d'entraînement du jeune). Ces rendez-vous annuels sont essentiels pour garder le lien avec l'environnement proche (parents, entraîneur du quotidien, Président du club, ...). Ils favorisent une collaboration fine afin de concevoir une organisation efficiente, en utilisant toutes les ressources locales et nationales, mais surtout adaptée à l'âge de l'enfant et ainsi planifier les échéances pour une progression constante.

A la sortie du programme détection, le responsable du secteur de la Performance Jeunes prend le relais pour entretenir cette relation avec les parents notamment pour les jeunes intégrés dans un projet individualisé ou hybride. Si le jeune intègre une structure fédérale alors les échanges s'effectuent principalement avec le référent du site d'entraînement.

Cette relation privilégiée permet de percevoir les signaux faibles lorsque les jeunes traversent des périodes compliquées ou rencontrent des difficultés scolaires ou personnelles et ainsi les accompagner pour comprendre et adapter le contexte (blessure, repos, support psychologique, ...) ainsi que l'intensité de l'entraînement.

## 2-2 Un bilan sportif supérieur aux ambitions en Performance Jeunes Médailles et résultats remarquables

LES JEUNES					
Détecter, former et préparer la Relève aux exigences du tennis de table de haute performance senior.					
Médailles en compétitions de référence (simple) et niveau de performance en seniors :					
	2024	2023	2022	2021	Remarques
<b>Produire un tennis de table (savoir-faire technique et intensité de jeu) capable de perturber les meilleurs joueurs asiatiques de même génération :</b> <b>. Victoires sur des asiatiques (particulièrement des chinois)</b> <b>. Victoires sur des seniors du TOP 100</b>	<b>Flavien COTON (2008) :</b> . HUANG Youzheng, n°87 <b>Léana HOCHART (2008) :</b> . Britt EERLAND, n°40 <b>Nina GUO ZHENG (2010) :</b> . HU Yi . XUE Shuqing	<b>Léana HOCHART (2008) :</b> . CHANG Lingfei x 2 . SUN Sinan Berlin <b>Flavien COTON (2008) :</b> . TANG Yiren <b>Nina GUO ZHENG (2010) :</b> . CHANG Lingfei	<b>Alexis LEBRUN (2003) :</b> . Dang QIU, n°10 . AN Jaehyun, n°18 <b>Félix LEBRUN (2006) :</b> . Dang QIU, n°9 . Chuan Chih-yuan, n°26 . Lin SHIDONG, n°47 (actuel n°1 mondial) x 2		
1 podium aux championnats du Monde U19 simple messieurs ;			Bronze : Félix Lebrun (U16)		<i>Alexis Lebrun a participé en 2021. Félix Lebrun et Prithika Pavade ont participé en 2021 et 2022. Charlotte Lutz a participé en 2021, 2022 et 2024. Les sélections pour ces jeunes ont privilégié des compétitions seniors.</i>
1 podium aux championnats du Monde U15 simple messieurs ;			Or : Flavien COTON (U14)	Bronze : Félix Lebrun	
1 podium aux championnats d'Europe U21 simple messieurs et dames.	Bronze : Thibaut Poret (U20)		Bronze : Prithika Pavade (U16)	Bronze : Irvin Bertrand	<i>Alexis et Félix n'ont jamais participé à cette compétition.. Prithika a participé en 2022. Charlotte a participé en 2023. Les sélections pour ces jeunes ont privilégié des compétitions seniors.</i>
<b>Autres résultats chez les jeunes :</b>					
<b>Compétitions seniors (hors compétitions de référence) :</b> <b>. Podium des jeunes</b> <b>. Résultats remarquables</b>	CES : 1/4 de finale en DD (Guo Zheng et Hochart)	<b>WTT Star Contender :</b> . Or : Double A. et F. Lebrun . 2 x Bronze : F. Lebrun <b>WTT Contender :</b> . Or : F. Lebrun	<b>WTT Contender :</b> . Argent : A. Lebrun . Bronze : A. Lebrun		
<b>Championnats du Monde U19</b>	Bronze : . Double U19 G Coton / Lam . Equipe U19 Filles		Argent . Equipe U19F . Double U19F : Pavade / Lutz Bronze . DX U19 : F. Lebrun / Pavade . DG U19 : F. Lebrun / Poret . Equipe U19G : Lebrun, Poret, Deschamps	Bronze . U19 D Pavade / Kuczyłcki (Pol)	
<b>Championnats du Monde U15</b>	Bronze . Double U15G Vitel / Cavaillé . DX U15 Vitel / Loy (SGP)	Bronze . équipe U15F : Hochart, Guo Zheng, Bled . Double U15F : Hochart / Guo Zheng"	Bronze . double G U15 Coton/ Lam . Double U15 F Hochart/ Bled - . Equipe U15 G Coton / Lam /Noirault"	Or . Double U15G : Lebrun / Matsushima Bronze . Equipe U15G	
<b>Championnats d'Europe U21</b>	Bronze : . DX : Hochart / Deschamps . DD : Hochart / Pujol	Or DM : Poret / Deschamps Bronze : . DD : Avezou / Cok . DX : Coton / Griesel (Ger)	Argent DX : Pavade / Bardet Bronze DD : Pavade / Ca. Lutz	Argent DX : Cok / Rembert	
<b>TOP européen U15 et U19</b>	Or : Coton (U19) Argent : De Stoppelleire (U19) Bronze : Nina et Léana (U19)	Or : Hochart (U15) Bronze : Nina (U15)	Or : Coton (U15) Argent : . N. Lam (U15) . Hochart (U15) Bronze : Deschamps (U19)	Or : Ca. lutz (U19)	<i>Alexis , Félix , Prithika et Charlotte n'ont pas participé à cette compétition durant l'Olympiade. Sélections Seniors pour préparer les JO 2024.</i>
<b>Championnats d'Europe U19 par équipes messieurs et dames</b>	Or : Equipe U19F Bronze : Equipe U19G	Bronze : . Equipe U19F . Equipe U19G	Argent : Equipe U19G	Argent : Equipe U19G Bronze : Equipe U19F	
<b>Championnats d'Europe U15 simple et par équipes messieurs et dames</b>	Bronze Simple U15G : Cavaillé	Argent U15F : . Guo Zheng . Equipe U15F Bronze . U15G : Cavaillé . Equipe U15G	Or . Simple U15G : COTON . Equipe U15G	Or . U15G simple : F. Lebrun . Equipe U15G Bronze . U15F : Avezou . Equipe U15F	

## 2-3 Synthèse des médailles en compétitions de références jeunes

	CE U15	CE U19	CE U21	TOP Euro U15 et U19	CDMJ Jeunes U15 et U19	
<b>2024</b>	3 x <b>Bronze</b>	<b>Or</b> 2 x Argent 4 x <b>Bronze</b>	3 x <b>Bronze</b>	<b>Or</b> Argent 2 x <b>Bronze</b>	4 x <b>Bronze</b>	
<b>2023</b>	<b>Or</b> 4 x Argent 3 x <b>Bronze</b>	3 x <b>Bronze</b>	<b>Or</b> 2 x <b>Bronze</b>	<b>Or</b> <b>Bronze</b>	2 x <b>Bronze</b>	
<b>2022</b>	3 x <b>Or</b> 4 x Argent	4 x Argent	Argent 3 x <b>Bronze</b>	<b>Or</b> 2 x Argent <b>Bronze</b>	<b>Or</b> 2 x Argent 7 x <b>Bronze</b>	
<b>2021</b>	3 x <b>Or</b> 2 x <b>Bronze</b>	<b>Or</b> Argent 4 x <b>Bronze</b>	Argent <b>Bronze</b>	<b>Or</b>	<b>Or</b> 3 x <b>Bronze</b>	
<b>Or</b>	7	2	1	4	2	16
<b>Argent</b>	8	7	2	3	2	22
<b>Bronze</b>	8	11	9	5	16	49
	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>87</b>

### **A souligner :**

Nos délégations jeunes ont très souvent évolué sans les meilleurs éléments de leur catégorie susceptibles de monter sur les podiums des compétitions majeures.

En effet, la FFTT a privilégié :

- Chaque opportunité pour une immersion rapide des meilleurs potentiels dans les catégories supérieures ou dans l'univers plus exigeant des seniors ;
- la continuité des projets individualisés « cousu main », avec :
  - o des phases d'entraînement et de récupération, ciblées,
  - o des périodes de compétitions ou de stages internationaux poursuivant l'objectif d'accéder au haut niveau senior ;
- un quotidien en lien avec l'exigence de la haute performance (concurrence asiatique accrue).

De fait, certaines délégations se sont déplacées aux compétitions de référence telles que CEJ, CE U21 ou CDMJ sans les meilleur.e.s joueur.se.s français.e.s. ou avec ces meilleurs joueurs, mais surclassés.

### **Joueur.se.s concerné.e.s** (classements mondiaux au 03/06/25) :

- **Alexis LEBRUN** (2003), n°9 mondial senior, n'a plus participé ni aux Championnats d'Europe Jeunes (CEJ), ni aux Championnats du Monde Jeunes (CDMJ) depuis 2021, alors qu'il était U18 et déjà n°30 mondial en seniors.
- **Prithika PAVADE** (2004), n°23 mondiale, n'a plus participé aux CEJ depuis 2019 (15 ans).
- **Charlotte LUTZ** (2005), n°80 mondiale n'a plus participé aux CEJ depuis 2022 (17 ans).
- **Félix LEBRUN** (2006), n°7 mondial, n'a plus participé aux CEJ depuis 2021 (15 ans) et aux CDMJ depuis 2022 (16 ans).
- **Nina GUO ZHENG** (2010), a participé aux CEJ en 2024, en U19, alors qu'elle n'était que U14.

Les résultats en compétitions internationales de référence jeunes ne sont donc pas comparables avec ceux des autres nations pour les raisons évoquées plus haut.

## 2-4 Un bilan sportif positif dans le secteur de la Détection

Comme sur l'échelon supérieur, des liaisons et passerelles entre les secteurs Détection et Performances Jeunes se sont matérialisées au travers d'actions communes ou mutualisées (stages, formations d'entraîneurs, sur-classements dans certaines compétitions, ...).

Dans ce secteur, les savoir-faire, savoir-être et potentiel ont été privilégiés avec la devise suivante : *Le tennis de table est un sport à éclosion précoce mais à maturité lente. Il faut donc aller vite en se donnant du temps...*

Les marqueurs de résultats sont néanmoins satisfaisants :

	EMC U11	EMC U13	CE U13	
<b>2024</b>	Argent	2 x Argent	Argent 3 x <b>Bronze</b>	
<b>2023</b>	<b>Or</b> Argent		2 x <b>Or</b>	
<b>2022</b>	2 x Argent	2 x <b>Bronze</b>	Non existant	
<b>2021</b>	Annulé	Annulé	Non existant	
<b>Or</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Argent</b>	4	2	1	<b>7</b>
<b>Bronze</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>15</b>

EMC : Euro Mini Champ's  
CE : championnats d'Europe

Malgré une concurrence de plus en plus forte entre nations européennes en U13, la France réussit à terminer 1ère au classement des nations ou à celui du nombre de médailles aux championnats d'Europe de cette catégorie.

**A souligner :**

- *La phase « COVID » a ralenti les actions concernant les générations nés en 2013 et 2014.*
- *Une analyse plus importante de ces 2 secteurs de notre formation des jeunes est à lire en annexe*

**3- Une organisation interne différente des olympiades précédentes**

**3-1 La stratégie d'encadrement et la montée en compétences**

Si, depuis 2022, "les athlètes qualifient leurs structures", le principe peut aussi s'appliquer aux entraîneurs.

Un fonctionnement plus ouvert a permis à certains, sous statut privé, de vivre des expériences internationales, des actions et des formations au travers du joueur performant suivi. Malin PLOTUNA, Alice JONEAU, Pierre D'HOUWT, entre autres, ont ainsi intégré les staffs des équipes de France jeunes via les joueurs dont qu'ils accompagnaient au quotidien (Nina GUO ZHENG, Flavien COTON, Léana HOCHART).

En seniors, ce principe s'est également appliqué en adaptant les priorités de coaching en tenant compte, dans la mesure du possible, des besoins de l'athlète ou encore lors de la préparation des matches.

**La cellule olympique a été réorganisée en :**

- Nommant un manager 2024 ;
- recrutant 2 analystes vidéo ;
- intégrant des cadres de cellules privés (préparateurs physique, analystes vidéo, kiné) en fonction de la pertinence ;
- recrutant un entraîneur de cellule privée au sein de la FFTT ;
- précisant les rôles de chacun (cadres fédéraux/cadres privés).

Un document synthétique a été réalisé afin de spécifier les missions de chaque cadre entourant les athlètes dans leur projet de performance.

### 3-1-1 Focus sur la cellule d'analyse vidéo

Créée officiellement en 2023, la cellule vidéo repose sur deux analystes coordonnés par le manager de la cellule 2024. Ils utilisent les services du data scientist de l'école centrale de Lyon et les outils mis à disposition par celle-ci, ainsi que les outils classiques disponibles.

- **Volume de travail réalisé :** 400 matchs analysés au cours des 17 derniers mois.
- **Objectifs de l'analyse :**
  - Préparation tactique avant les matchs de compétition.
  - Sortir des séquences de points exploitables.
  - Analyse de la concurrence (Top 30 pour les garçons).
  - Suivi et évaluation des axes d'entraînement, en lien avec l'efficacité du système de jeu.
- **Méthodologie utilisée :**
  - Analyses statistiques, régulièrement retravaillées pour offrir un rendu visuel clair et exploitable facilement par les coaches et les joueurs.
  - Création de montages vidéo ciblés, associés à une statistique ou un thème précis, pour illustrer et contextualiser les données chiffrées.
  - Stockage sur ordinateur personnel des analystes.
- **Perspectives d'évolution :**
  - Finalisation d'un logiciel propre à la fédération.
  - Stockage sur un serveur sécurisé du SDH.

Un exemple d'une fiche d'analyse est à consulter dans les annexes.

### 3-2 La mise en place des cellules

La fédération a ciblé ses actions sur les hauts potentiels, dès le début de l'olympiade. Un virage a été pris avec la création des cellules et le resserrement des moyens sur les meilleurs seniors et jeunes, tout en créant un système agile et flexible.

Une logique plus individualisée a été appliquée avec 4 managers dédiés à 4 populations différentes, regroupées en cellules afin d'avoir une vision plus précise des projets de performance de chaque joueur.se.

#### 3-2-1 Les cellules senior

##### Exemple de la cellule 2024

CELLULE « 2024 »						
Manager : RACHEZ Emmanuel						
CATÉGORIES	ATHLETES	RESULTATS ATTENDUS (simple ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
2024	LEBRUN Alexis LEBRUN Félix GAUZY Simon YUAN Jia Nan PAVADE Prithika	Athlètes réalisant régulièrement des performances de niveau mondial  Critères de liste « Elite » ou « Sénior » ANS-FFTT	100% des frais d'entraînement du quotidien (hors pension et frais de vie) facturés par le centre d'entraînement*  Prise en charge des WTT, sur validation du manager  Priorité 1 pour inscriptions et WC sur WTT	Individualisé, sur mesure, dans tous les domaines de la performance  En relation avec tous les partenaires du projet	Charte du SHN + Charte EDF	Soumis à la commission d'évaluation et au comité de sélection semestriels

#### 4- Un environnement complexe et contraignant

L'année 2021 a marqué la mise en œuvre progressive du circuit World Table Tennis (WTT) avec une offre de compétitions qui explose (au-delà de la spécificité de la période COVID).

Ce circuit :

- Se décline en plusieurs niveaux avec des compétitions obligatoires sous peine de sanctions financières et d'incidences sur le classement mondial (Champions, Grand Smash, Finals) ;
- est contraignant avec des dates de compétitions quasiment chaque semaine dans un contexte d'annonce de « dernière minute » ;
- se cumule aux compétitions de référence (JO, CDM, CES) et aux autres compétitions continentales et nationales

#### Évolution du nombre des compétitions internationales

Seniors	2021	2022	2023	2024	2025
<b>WTT</b>					
Feeders	1	11	15	19	16
Contender	5	8	13	10	7
Star Contender	2	2	4	4	5
Champions		2	2	5	6
Grand Smash		1	1	3	4
Finals	1	1	1	1	1
	9	25	36	42	39
<b>ITTF</b>					
JO	1			1	
Monde par équipes		1		1	
Monde individuel	1		1		1
Coupe du Monde indiv.				1	1
Coupe du Monde mixte			1	1	1
	2	1	2	4	3
<b>ETTU</b>					
Sélection Olymp. Indiv.	1				
Jeux européens			1		
Europe par équipes	1		1		1
Europe individuel	1	1		1	
TOP Européen	1	1	1	1	1
	4	2	3	2	2
	15	28	41	48	44

Jeunes	2021	2022	2023	2024	2025
<b>WTT</b>					
Youth	10	27	38	48	55
Youth Star	4	6	6	6	6
Smash					1
	14	33	44	54	62
<b>ITTF</b>					
Monde Jeunes	1	1	1	1	1
<b>ETTU</b>					
CE U21	1	1	1	1	1
CE U15 et U19	1	1	1	1	1
CE U13			1	1	1
TOP U15 et U19	1	1	1	1	1
	3	3	4	4	4
	18	37	49	59	67

#### 5- Des listes ministérielles reconfigurées

L'olympiade 2021-2024 a été marquée par la mise en place de critères relevant le niveau d'exigence sportif dans toutes les catégories afin de mieux refléter les exigences du haut niveau senior.

Cette mesure a eu pour conséquence la baisse très significative du nombre de listés divisant par deux son nombre en Espoir et Relève et diminuant ainsi de plus de 100 athlètes notre quota de sportifs listés.

L'attention et les moyens ont pu ainsi être mieux répartis vers les joueurs médaillables ainsi que les hauts potentiels.

##### 5-1 L'évolution du nombre de listés

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Elite</b>	3	3	4	5	6	10
<b>Senior</b>	3	3	6	5	6	3
<b>Relève</b>	58	64	33	32	32	30
<b>Espoir</b>	110	121	65	64	64	59
<b>CN</b>	80	81	81	64	57	56
<b>Reconversion</b>	4	6	6	8	8	7
	258	278	195	178	173	165

**A souligner :** -30% de sportifs sur liste ministérielle entre 2021 et 2025

### 5-2 La répartition des listés par région en 2025 (licence du joueur)

	Total Espoirs	Espoirs en PE	Espoirs en PF	Total CN	CN en PE	CN en PF	Total Relève	Relève en PE	Relève en PF	Total Seniors	Seniors en PF	Total Elite	Elite en PE	Elite en PF	Reconv <sup>o</sup>	Total	
AURA	2	2					2	2		1						5	AURA
BFC	4	4														4	BFC
BR	3	2		5	3	2						1		1	1	10	BR
CVL	4	2		13	8		6	2	4			1				24	CVL
GE	6	4		2	2					1		1	1		1	11	GE
HF	3	3		3			4	1	1			1		1		11	HF
IF	15	4		12	4	2	7	3	2			2		1	1	37	IF
NA	6	6		2	2							1			1	10	NA
NO	2	1		6	3	1	5	1	2			1			2	16	NO
OCC	4	3	1	2	2					1		2		2		9	OCC
PACA	5	5		6	2	1	1		1							12	PACA
PL	5	5		5	2	2	5		5							15	PL
	59	41	1	56	28	8	30	9	15	3	0	10	1	5	6	164	
			42			36			24					6			

**A souligner :**

- En 2025, **4 régions** (CVL, IF, NO, PL) regroupent plus de la moitié (92/165) des listé.e.s (27/43 SHN, 26/59 Espoirs, 23/30 relève, 4/10 Elite).
- 2 de nos Pôles France (CREPS Nantes et INSEP) sont situés dans deux régions comportant le plus grand nombre de listés, ce qui offre de nombreux avantages (relanceurs et clubs partenaires)

### 5-3 Les listés dans les structures fédérales

	Elite	Senior	Relève	Espoirs	CN	Reconv <sup>o</sup>	non listés	Total Listé.e.s SHN	Total Listé.e.s	Effectifs des Structures
INSEP	3		1		5	4	0	4	13	13
PF Nantes			11		2		0	11	13	13
PNS	2		2	1	1		0	4	6	6
<b>Total PF</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>32</b>	<b>32</b>
AURA			2	2			2	2	4	6
BFC				3	1		3	0	4	7
BR				2	4		4	0	6	10
CVL			2	4	8		5	2	14	19
GE	1		1	5	2			2	9	9
HF			1	3			6	1	4	10
IF			2	4	3		2	2	9	11
NA				5	2		6	0	7	13
NO			1	1	3		1	1	5	6
OCC				4	2		3	0	6	9
PACA				4	2		2	0	6	8
PL			1	4	1		1	1	6	7
<b>Total PE</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>41</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>80</b>	<b>115</b>
<b>Total PE et PF</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>112</b>	<b>147</b>
<b>53 listé.e.s (22 F et 31 H) s'entraînent hors structure (= 32,10% des listé.e.s)</b>										
<b>Hors Struct.</b>	4	3	6	17	20	3		13	53	
<b>Total Listé.e.s</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>59</b>	<b>56</b>	<b>7</b>		<b>43</b>	<b>165</b>	

**A souligner :**

*Répartition des SHN et des listés dans les structures fédérales :*

- 70% des SHN et 68% des listé.e.s s'entraînent dans les structures fédérales :
  - o 44% des SHN et 19% des listés dans les pôles France
  - o 26% des SHN et 49% des listés dans les pôles Espoir
- 30% des SHN et 32% des listés s'entraînent hors structure fédérale

**6- Des structures fédérales recentrées**

- **1 pôle France Senior** : l'INSEP
- **2 Pôles France Relève** :
  - o Au CREPS de Nantes
  - o Le Pôle National Sud (PNS) à Montpellier et Nîmes
- **12 Pôles Espoir** :
  - o 7 PE avec un site unique
  - o 5 PE avec des sites délocalisés, mais proposant un internat dans au moins un des sites

L'organisation des Pôles Espoir a évolué en fonction du contexte territorial. Certaines ligues ont créé des Centre Régionaux d'Entraînement (CRE) permettant d'intégrer des pongistes plus jeunes ou à la limite des critères pôle Espoir, afin de les préparer à une entrée ultérieure. A noter que le dispositif sport-études permet aussi à certains jeunes joueurs de profiter d'horaires aménagés à partir de la primaire.

La DTN a été réorganisée de sorte à assurer un pilotage des parcours accession via le manager Détection pour le suivi des joueurs ciblés et une équipe dédiée pour le suivi et l'animation des structures (campagne annuelle d'entrées en Pôles et sports études, évaluation annuelle, mise en réseau, recueil de données, ...).

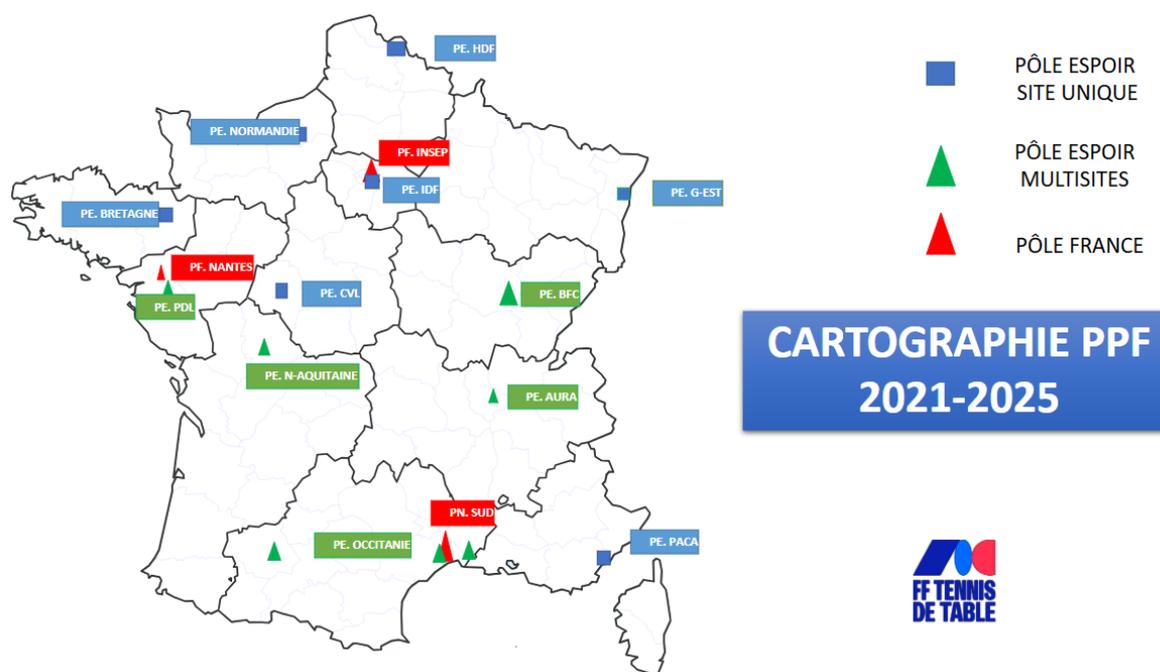
L'accompagnement financier s'est matérialisé via 2 types de mécanismes :

- 1- aide via le « PSF » pour les 6 PE « accession territoriale » (50 000€/an entre 2022 et 2024)
- 2- aide « ANS accession » pour les 6 PE, « accession nationale » (79 750€).

Les PE ont été aidés, indistinctement de leur statut administratif ANS, au travers d'une grille définissant une distribution financière via :

- Une part fixe ;
- Une part variable liée aux spécificités de la Ligue ;
- Des critères communs concernant leurs performances dans la formation des jeunes :
  - o Le nombre de listés Espoir ou Relève de l'année en cours ;
  - o le nombre de joueur.se.s en cellules (Seniors, Jeunes ou détection) ;
  - o la valorisation des athlètes en cellule A ;
  - o l'entrée d'un athlète issu du PE en Pôle France pour la saison n+1.

## 6-1 La cartographie et les effectifs dans les structures fédérales



	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
<b>INSEP</b>	25	20	13	11
<b>PF Nantes</b>	12	10	14	12
<b>PNS</b>	9	8	7	6
<b>PE</b>	166	120	114	116
<b>Effectifs</b>	<b>212</b>	<b>158</b>	<b>148</b>	<b>145</b>

### A souligner :

- -32% de sportifs en pôle entre 2021 et 2025.
- Les chiffres suivent ceux du nombre de listés ministériels.

## 6-2 L'effectif et les listés dans les PE

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025		
	Effectifs du PE	Listé.e.s du PE							
<b>AURA</b>	7	5	6	4	7	5	6	4	<b>AURA</b>
<b>BFC</b>	7	2	5	2	6	4	7	4	<b>BFC</b>
<b>BR</b>	17	3	6	2	7	5	10	6	<b>BR</b>
<b>CVL</b>	17	10	21	13	15	11	19	14	<b>CVL</b>
<b>GE</b>	13	6	13	9	12	11	9	9	<b>GE</b>
<b>HF</b>	19	10	20	13	11	4	10	4	<b>HF</b>
<b>IF</b>	14	13	13	10	12	11	11	9	<b>IF</b>
<b>NA</b>	8	0	7	3	11	7	13	7	<b>NA</b>
<b>NO</b>	10	6	9	3	5	3	6	5	<b>NO</b>
<b>OCC</b>	16	8	8	5	9	4	9	6	<b>OCC</b>
<b>PACA</b>	9	6	6	4	10	6	8	6	<b>PACA</b>
<b>PL</b>	29	11	6	6	9	5	7	6	<b>PL</b>
	<b>166</b>	<b>80</b>	<b>120</b>	<b>74</b>	<b>114</b>	<b>76</b>	<b>115</b>	<b>80</b>	
		52%		62%		67%		70%	

**A souligner :**

- Malgré l'élévation des critères d'entrée en liste ministérielle, le taux de listés en pôles Espoir augmente.
- La corrélation niveau sportif (liste ministérielle) / niveau d'accès en structure fédérale est cohérente. Le niveau d'exigence des entrées a été relevé durant l'olympiade.

**6-3 L'effectif et les listés dans les Pôles France**

INSEP													
	Elite	Sénior	Relève	Espoir	Coll Nat	Non classé	Reconv°	hors PPF	Majeurs	Mineurs	F	H	Effectifs
2020-2021	1	2	16		3	1	2	2	23	2	7	18	25
2021-2022	2	2	11		1	6	3	9	24	1	6	19	25
2022-2023	2	3	7		2	3	3	7	20		4	16	20
2023-2024	2	2	4		3		2		13		2	11	13
2024-2025	2	2	2	1	2		2		10	1	2	9	11

Pôle France Nantes													
	Elite	Sénior	Relève	Espoir	Coll Nat	Non classé	Reconv°	hors PPF	Majeurs	Mineurs	F	H	Effectifs
2020-2021			9	1					2	8	2	8	10
2021-2022			6	3	3				2	10	2	10	12
2022-2023			8	1	1				4	6	3	7	10
2023-2024			10	2	1	1		1	5	9	4	10	14
2024-2025			9	2		1			5	7	3	9	12

Pôle National Sud													
	Elites	Séniors	Relève	Espoirs	Coll Nat	Non classés	Reconv°	hors PPF	Majeurs	Mineurs	F	H	Effectifs
2020-2021			3	2						5		5	5
2021-2022			3	3	3				2	7	1	8	9
2022-2023	1	1	1	3	2				3	5	2	6	8
2023-2024	2		2		3				2	5	2	5	7
2024-2025	2		2		1	1			1	5	1	5	6

**6-4 La cartographie des effectifs des listés par statut et dans les structures fédérales**

[https://framacarte.org/fr/map/fftt-\\_repartition-des-athletes-par-pole-et-lieu-dh\\_204656#6/46.362/2.769](https://framacarte.org/fr/map/fftt-_repartition-des-athletes-par-pole-et-lieu-dh_204656#6/46.362/2.769)

## **7- Des synergies déterminantes pour réussir**

Les réussites de cette olympiade reposent sur la mise en synergie d'acteurs institutionnels impliqués à leur niveau respectif.

A titre d'exemples :

- Les élus du Conseil Fédéral qui ont validé puis accompagné les réformes du PPF, y compris dans les territoires ;
- les clubs des joueurs susceptibles d'être sélectionnés en EDF qui ont libéré les athlètes français afin de défendre leur classement mondial ;
- La Commission Sportive Fédérale et Pro en :
  - Adaptant le calendrier et les formules des championnats par équipes et de France individuels aux contraintes du calendrier des équipes de France ;
  - favorisant les reports de rencontres des joueurs ciblés par la DTN ;
  - instaurant le statut de joker olympique pour la saison 23-24 ;
  - mettant en sommeil les play-off en 2024.
- L'Agence Nationale du Sport, offrant la possibilité d'un dédommagement financier (emploi SHN) exceptionnel pour les clubs dont le(s) joueur(s) ciblés DTN devaient se consacrer prioritairement à la préparation des JO.

## B- LES PERSPECTIVES 2025-2029

### 1- Le recrutement d'un expert Haute-Performance (HP)

Les résultats sportifs 2021-2024 offrent un nouveau statut à la France dans le concert du tennis de table international qu'il convient de maintenir voire renforcer.

Entre 2021 et 2024, notre équipe technique a « appris en marchant », se retrouvant confrontée à de nouvelles problématiques liées aux exigences du top 20 mondial (2 hommes et 2 femmes en 2024). Elle a été accompagnée par 2 experts Haute Performance (Michel BLONDEL et Jean-René MOUNIE) afin d'anticiper les situations et caler les curseurs au bon niveau.

Pour la prochaine olympiade, il paraît nécessaire d'aller plus loin pour assoir la culture de la Haute Performance et faire monter en compétences tous les acteurs techniques.

Il a ainsi été décidé d'internaliser l'expertise HP, en recrutant au sein de la FFTT, Jean-René MOUNIE en tant que directeur de la Haute Performance.

Les compétences complémentaires de Michel BLONDEL seront également utilisées selon les mêmes modalités qu'entre 2021 et 2024.

### 2- Une vision et des valeurs

#### L'ÉQUIPE DE FRANCE AU DESSUS DE TOUT

L'INDIVIDUALISATION  
AU SEIN D'UN COLLECTIF

ÉMULATION INTERNE /  
CONCURRENCE EXTERNE



INTELLIGENCE  
COLLECTIVE

EXIGENCES /  
OBJECTIFS

### **2-1 L'Equipe de France « au-dessus de tout »**

- Chaque athlète dans le collectif, et accompagné par la Fédération, est au service de l'EDF
- Les devoirs afférents à l'appartenance à l'EDF sont renforcés
- La FFTT met en place des dispositions structurantes et règlementaires pour favoriser la performance des joueurs de l'EDF

### **2-2 Individualisation au sein du collectif**

- Vigilance vis à vis de l'ultra individualisation
- Organisation de plus de regroupements nationaux
- Rattachement à une de nos structures fédérales pour s'y entraîner de manière permanente ou ponctuelle et bénéficier des services annexes

### **2-3 Emulation interne, concurrence externe**

- Un collectif dense chez les hommes (intégrer les jeunes potentiels)
- Un collectif plus étoffé à créer chez les féminines
- Solidarité dans la performance même si elle est individuelle

### **2-4 Intelligence collective**

- Mutualisation des moyens
- Responsabilisation des acteurs de la haute performance (athlètes, entraîneurs, clubs ...)
- Montée en compétences de l'environnement des athlètes

### **2-5 Clarté des objectifs et des exigences pour les atteindre**

- Capacité à exposer les exigences du haut niveau et à se mettre en action pour les atteindre (« entraîneurs / athlètes », « entraîneurs / entraîneurs », ...)

### 3- Des ambitions

SENIORS	
Obtenir 2 médailles aux Jeux Olympiques de Los Angeles	
<i>S'ancrer durablement parmi les meilleures nations mondiales dans toutes les épreuves olympiques</i>	
<b>Niveau mondial de la nation en juin 2028*:</b>	<b>Juin 2025</b>
Top 4 en dames	N°5 mondiale
Top 2 en messieurs	N°2 mondiale
Classement équipe mixte en attente des règles ITTF	
<b>Rankings individuels avant les JO de LA*</b> <i>(pour entrer parmi les têtes de série dans tous les tableaux)</i>	<b>Juin 2025</b>
2 joueuses dans le top 30 1 dans le top 15	Prithika Pavade, n°23 Jianan Yuan, n°33 Charlotte Lutz, n°80 Audrey Zarif, n°148 Léana Hochart, n°167 Camille Lutz, n°183 Nina Guo Zheng, n°278
3 joueurs dans le top 20 1 dans le top 10 1 dans le top 5	Félix Lebrun, n°7 Alexis Lebrun, n°9 Thibaut Poret, n°33 Simon Gauzy, n°35 Flavien Coton, n°53 Lilian Bardet, n°83 Joe Seyfried, n°97 Esteban Dorr, n°99
1 double mixte dans le top 4	S. Gauzy / P. Pavade, n°32
1 double messieurs dans le TOP 4	A. Lebrun / F. Lebrun, n°1 E. Dorr / F. Bourrassaud, n°3
1 double Dames dans le TOP 8	Ch. Lutz / L. Hochart, n°43

*\*en attente des règles de l'ITTF concernant les JO*

**Médailles en compétitions de référence**  
**Equipe, simple ou doubles**

<b>Objectifs d'olympiade</b>	<b>Réalisé ou à venir</b>
<b>2 médailles olympiques</b>	2028
<b>2 médailles en championnats du monde simples</b>	2 médailles de bronze en double messieurs (2025)
<b>1 podium en coupe du Monde par équipe mixte</b>	2025, 2026, 2027, 2028
2 titres de <b>champion d'Europe</b> en simple ou double + 4 médailles	2026 et 2028
1 titre aux <b>championnats d'Europe par équipe</b> + 3 médailles	2025 et 2027
1 titre aux <b>Jeux Européens</b> + 2 médailles	2027
2 titres au <b>TOP Européen</b> + 3 médailles	1 médaille d'or (A. Lebrun 2025)

## JEUNES

**Détecter, former et préparer la Relève aux exigences  
du tennis de table de haute performance senior.**

**Des jeunes parmi l'élite mondiale**

### Rankings individuels

**Juin 2025**

Joueurs et joueuses parmi les  
 . **10** meilleurs mondiaux en U15, U17 et U19  
 . **100** meilleurs mondiaux seniors

**Léana Hochart** (2008), n°13 U17, n°23 U19  
**Nina Guo Zheng** (2010), n°4 U15, n°17 U17, n°28 U19

**Félix Lebrun** (2006), n°1 U19, n°7 Senior  
**Flavien Coton** (2008), n°3 U17, n°11 U19, n°53 Senior

**Médailles en compétitions de référence (simple)  
et niveau de performance en seniors**

### Objectifs

**Réalisé ou à venir**

1 podium aux **championnats du Monde U19 simple**

2025, 2026, 2027, 2028

1 podium aux **championnats du Monde U15 simple**

2025, 2026, 2027, 2028

1 podium aux **championnats d'Europe U21 simple**

1 médaille d'or (F. Coton 2025)

3 podiums aux **championnats d'Europe U19 simple**

2025, 2026, 2027, 2028

3 podiums au **TOP Européen U19**

2025, 2026, 2027, 2028

**Performances sur circuit seniors**

**Star Contender :**  
 . Argent : Poret (U21)  
 . Bronze : Coton (U17)  
**Feeder Havirov :**  
 . Vainqueur (Coton)

**Sélection aux compétitions de référence seniors (CES, CDM, JO)**

**Thibault PORET (CDM 2025)**

Performances sur étapes du **circuit du WTT Youth**  
(Youth Smash ou Star)

**Youth smash :**  
 - Argent : Nina Guo Zheng

OBJECTIFS : Performer sur les meilleurs joueurs mondiaux jeunes et seniors	
Objectifs	Réalisé ou à venir
Capacité des jeunes français.e.s à performer sur des joueur.se.s du TOP 100 mondial seniors en compétitions internationales	<b>Flavien COTON (2008) :</b> . Groth, n°17 . Matsushima, n°23 . Roblès, n°32 . Stumper, n°75 <b>Leana Hochart (2008) :</b> . Ch. Lutz n°80 . Diaconu, n°86 <b>Nina Guo Zheng (2010) :</b> . Pavade, n°20
Capacité des jeunes français à performer sur des joueur.se.s du TOP 10 mondial Jeunes	
Capacité des jeunes français à performer sur les meilleurs asiatiques	

**A souligner** : La stratégie de la précédente olympiade sera reconduite concernant la participation de nos meilleurs jeunes aux compétitions senior.

#### 4- Des évolutions pour aller encore plus loin

Objectifs / Thèmes	MOYENS	Réalisation 2021-2024	Perspective 2025-2028
<b>EXPERTISE HP</b>			
Elever le niveau d'expertise du staff senior	Prestations externes de 2 experts HP	Réalisé	. Recrutement en interne d'un expert HP. . Prestation externe d'un expert HP . Accompagnement personnalisé des entraîneurs/coach EDF
<b>ENTRAINEMENT</b>			
Organisation des actions sportives	Pour les athlètes : par niveau de performance, âge et mixité	Réalisé	Actions sportives intergénérationnelles
Structures d'entraînement	. Cartographie des PF et des PE et répartition des maîtres d'ouvrage . Double fonction : camp de base et centre de ressources	Réalisé	. Maintien de la cartographie . Développement de la fonction de centre de ressources . Rattachement des joueurs des cellules seniors à un pôle France (via camp de base ou centre ressources) . Plus de travail intergénérationnel
	Intégration des clubs partenaires	Réalisé	Augmenter puis maintenir le niveau d'exigence
Objectifs / Thèmes	MOYENS	Réalisation 2021-2024	Perspective 2025-2028

<b>Faciliter la planification des athlètes à haut potentiel</b>	Relation avec les clubs professionnels (conventionnement)	Mise en place des managers des cellules	A renforcer notamment 2 saisons avant les JO
	. Relation étroite avec la CSF . Adaptation des règlements sportifs . Un cadre de la DTN présent auprès de la CSF et dans la Commission Pro	Facilitation de la disponibilité des athlètes de la cellule « 2024 »	Maintien d'un cadre membre de la CSF et de la commission Pro
	Prise en compte du circuit international	Réalisé Optimisation de la programmation	Adaptation du calendrier fédéral (championnat par équipes notamment)
<b>Individualiser l'entraînement</b>	Prise en compte des spécificités et besoins des athlètes	Réalisé	Maintenir l'individualisation tout en renforçant la dynamique collective
<b>Développer une stratégie pour le double</b>	. Identifier les paires performantes et prioriser leur préparation	Evolution en cours d'olympiade	. Adaptation aux nouvelles épreuves olympiques . Accompagnement des doubles performants via stratégie dédiée
<b>COLLECTIFS D'ATHLETES</b>			
<b>Limiter le nombre d'athlètes listés</b>	Critères d'accès plus élevés	Réalisé	Maintien des exigences de critères avec adaptation aux nouvelles épreuves olympiques
<b>Clarifier et diminuer les collectifs d'athlètes</b>	Mise en place de cellules de performance	Réalisé	Réorganisation et optimisation des cellules (droits et devoirs)
<b>Évaluation pluriannuelle des athlètes des cellules</b>	Commissions semestrielles	Réalisé	Commissions annuelles (seniors) ou semestrielles (jeunes)
<b>DETECTION / FORMATION DE JEUNES TALENTS</b>			
<b>Détecter et accompagner</b>	Suivi de la détection jusqu'en U13	Réalisé	Préparer nos jeunes talents aux exigences de l'entraînement de haut niveau
<b>Renforcer le dispositif de détection</b>	Renforcer l'implication des ligues	Institutionnalisation des référents régionaux de détection	Conforter la collaboration avec les Ligues et renforcer l'implication des Comités Départementaux
<b>FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES ENTRAINEURS</b>			
<b>Améliorer la collaboration avec les entraîneurs</b>	Conventionnement et contreparties renforcées	Réalisé	A conforter
	Harmonisation des contenus techniques	En cours de réalisation	Priorité FPC et accompagnement des entraîneurs
<b>Améliorer l'accompagnement des entraîneurs / coachs</b>	. Rôle des managers des cellules . Intervention des Experts HP	. Réalisé via les sorties internationales . Accompagnement des coachs ciblés par les experts HP	. Approfondir l'accompagnement des entraîneurs ciblés et investis . Les regrouper plus souvent pour progresser collectivement
<b>Favoriser la mixité de l'encadrement</b>	Recrutement d'une entraîneur au PF de Nantes	3 cadres féminines chez les U15/U19	Poursuite de la dynamique
<b>Objectifs / Thèmes</b>	<b>MOYENS</b>	<b>Réalisation 2021-2024</b>	<b>Perspective 2025-2028</b>

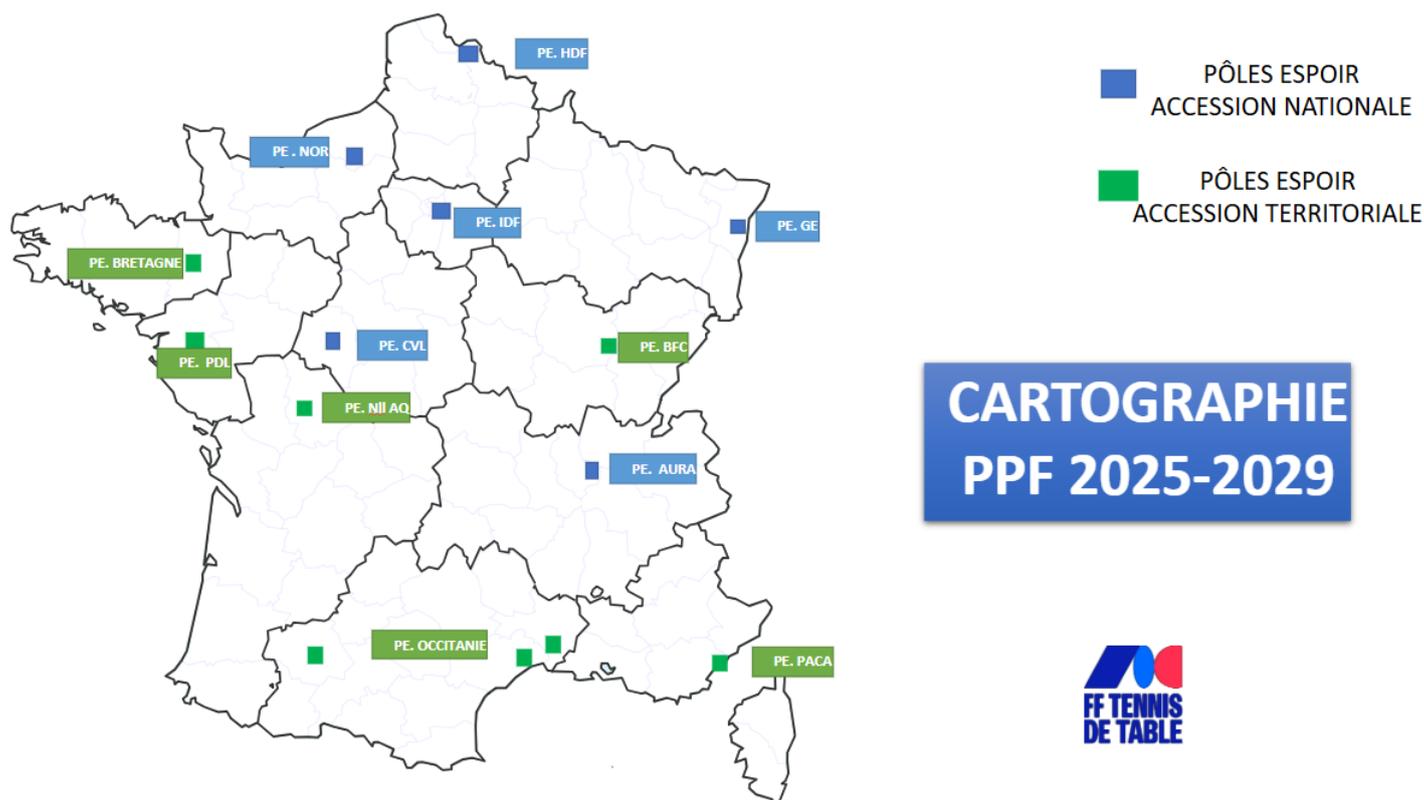
RECHERCHE ET DATAS			
<b>Développer la recherche et l'aide à la performance</b>	Accompagnement multidimensionnel des athlètes	Lancement d'études spécifiques	Partage et appropriation des résultats
<b>Optimiser l'utilisation des datas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acculturation et formation des entraîneurs</li> <li>Recrutement pour les EDF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Test de différents outils d'analyse vidéo</li> <li>Création d'une cellule vidéo EDF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'équipe dédiée</li> <li>Finalisation de l'outil analyse vidéo FFTT</li> <li>Utilisation de la plateforme SDH de l'INSEP pour partage et protection des données.</li> </ul>
<b>Accentuer la prophylaxie pour limiter les blessures spécifiques au TT</b>	Prévention des conflits de hanche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement des techniques de prévention</li> <li>Formation des entraîneurs</li> </ul>	Renforcement dans la formation des entraîneurs

## C- LA DECLINAISON OPERATIONNELLE

### 1- Les Structures fédérales

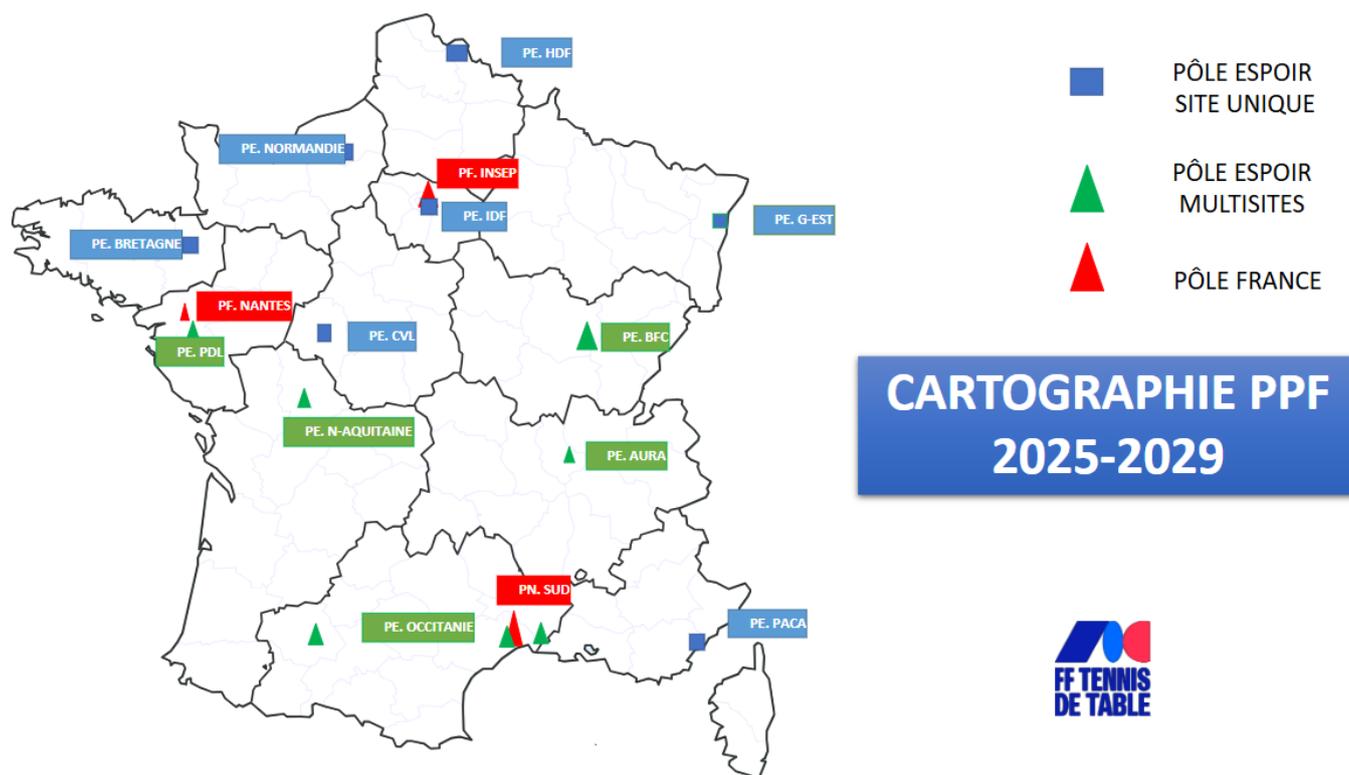
#### 1-1 Les Pôles Espoirs

##### 1-1-1 La classification ANS au 30 juin 2025



Suite à l'analyse d'olympiade basée sur la formation des jeunes talents entre 2022 et 2025, un nouveau classement des Pôles Espoir sera proposé à l'ANS pour mise en œuvre en 2026.

## 1-1-2 La typologie des pôles au 30 juin 2025



La FTTT valide des organisations différenciées dès lors qu'elles sont adaptées à la formation des jeunes joueurs dans un cadre commun. Le niveau d'exigence pour les entrées en structure fédérale sera conservé.

Certaines régions ont ouvert en parallèle de leur Pôle Espoir une structure régionale permettant d'accueillir des jeunes à potentiel ne répondant pas complètement aux critères d'entrée en PE ou étant trop jeunes (moins de 10 ans). Ces structures sont reconnues par la FTTT.

Les formations d'entraîneurs des pôles seront renforcées ainsi que l'animation du réseau des structures (pôles) fédérales et des ligues.

En 2025, l'enveloppe financière pour les Pôles Espoir atteint 144 500€, suite à l'augmentation de la part PSF (de 50 000€ à 65 000€) dédiée aux PE, accession territoriale.

La fusion des deux sources de financement ANS apporterait une cohérence encore plus forte dans la gestion de ce dispositif.

### 1-1-3 Les critères d'entrée en Pôle Espoir

Les critères d'entrée en pôle Espoir ne seront pas modifiés au regard du bilan de l'olympiade précédente et de leur cohérence vis à vis des critères d'accès aux listes ministérielles. Les volumétries constatées confirment cette cohérence.

*Voir les critères en annexe*

**A souligner :** nos structures fédérales sont ouvertes aux joueurs d'outre-mer dans la mesure où ils valident les critères ou ont le potentiel pour les valider. Le Pôle Espoir de PACA était référencé comme site principal d'accueil durant la dernière olympiade mais toutes les hypothèses sont envisageables en fonction des situations

## 1-1-4 Le cahier des charges des Pôles Espoir

Structures	Dispositif "détection régionale et nationale"	12 pôles Espoirs 1 par région maximum / portage par la ligue		
		Niveau national (niveau 1) financé par l'ANS	Niveau territorial (niveau 2) financé par le PSF	tout pôle Espoirs
<i>Fonction</i>	<b>entraînement quotidien</b>	<i>camp de base (structure permanente ou "semi-permanente")</i>		<i>centres de ressources</i>
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure et/ou le dispositif	Détecter et former	Fomer les Espoirs nationaux et talents régionaux		Perfectionnement périodique individuel ou collectif
<b>Le public prioritaire concerné</b> âge	<b>U13, U11, U9, U7</b>	<b>U11 à U15</b> (jusqu'à U18 à titre exceptionnel et sous réserve du statut "Collectif National")		Détection régionale Détection nationale Autres pôles Athlètes des cellules de Performance Jeunes
<b>niveau de performance</b>	critères de liste Espoir pour les U13 Equivalent pour les U11 Potentiel pour les U9	<b>Cercles A, B et C des cellules "Performance Jeunes" et "Détection"</b> critères de <b>liste Espoir</b> ou s'en rapprochant		
L'effectif minimal et maximal des sportifs susceptibles d'être accueillis ou suivis	En fonction des potentiels régionaux	<i>* tout joueur répondant aux critères sportifs fait partie du pôle Espoir, qu'il s'entraîne dans une structure permanente ou dans son club, s'il répond aux</i>		x
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif (entraînement, préparation physique, optimisation de la performance), médical et social des jeunes sportifs	Entraîneur DE minimum (1 pour 5 joueurs max)  Suivi spécifique kiné lors des regroupements	Entraîneurs DE minimum (1 pour 5/6 joueurs maxi)  Préparateur physique (2 créneaux/sem mini)  Suivi médical et paramédical régulier et en proximité  Accès prioritaire aux joueurs des cercles A et B quand présents sur la structure		Encadrement en capacité de travailler au service des athlètes accueillis
Le volume horaire hebdomadaire ou annuel d'entraînement cumulé (technique/physique/mental/récupération active)	entre 300h/an (U7) et 800h/an U13  dont 3 créneaux/semaine d'éducation motrice	12 à 20h/sem sur la structure selon âge, profil et période  <i>Les joueurs des cercles A et B bénéficient d'aménagements spécifiques liés à une présence partielle sur le pôle (30 à 50% du temps)</i>		4 à 8h/jour Capacité à réaliser régulièrement des séances au panier de balles ou avec relanceurs pour les meilleurs potentiels
La nature de l'enseignement scolaire, général ou professionnel ou de la formation universitaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus	Classique avec rattrapage de cours possible (2 à 8 semaines d'absences/an pour stages ou compétitions)	Aménagements horaires spécifiques au collège  Scolarité aménagée et hybridée (présentiel, distanciel, tutorat et rattrapage de cours) pour cercles A et B		possibilité d'utiliser des salles de travail
Les conventions à établir entre la structure et les établissements scolaires ou d'enseignement supérieur, d'une part, et de formation professionnelle, d'autre part	Si possible SES ou convention individuelle pour aménagement particulier	collège faisant partie d'un réseau d'établissement accueillant des sportifs intensifs (rectorat/académie)		x
La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport	Protocoles de sensibilisation et prévention aux pathologies pongistes	CREPS ou site local selon règles SMR fédérales		Ouverture du service médical aux athlètes en stage
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la récupération et à la réathlétisation	x	En CREPS : Service paramédical et salle de musculation Hors CREPS : accès à service équivalent avec des partenaires		
Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive	installation du club et du pôle Espoir lors des regroupements	salle spécifique avec aires de jeu et matériel de travail physique et TT Disponibilité possible <b>7 jours sur 7</b> et en période de vacances scolaires		
Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation	Domicile	CREPS ou internat lycée ou structure d'hébergement proche (aux normes ERP avec avis favorable de la commission de sécurité) Chambres de 2 maximum au quotidien Salle de repos Restauration adaptée au sport intensif		
Le support juridique du fonctionnement de la structure (coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)	Ligue pour actions régionales FFTT pour actions nationales	Liges		
Participations financières	Financeurs : Famille club (aide ANS si répertorié FFTT) CD Ligue (aide ANS) FFTT pour actions nationales	Financeurs: Famille (club/CD) Ligue (aide ANS) FFTT pour actions nationales des cellules de Performance		
Les modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne (l'article D. 221-27 du Code du sport avec une attention particulière sur la lutte contre le dopage (article L. 231-5))	Séquences nationales d'informations sur l'éducation motrice et la prévention des blessures	Prévention "lutte contre le dopage" sur site d'entraînement + programme en ligne Prévention "violences sexuelles" via convention avec Colosse aux pieds d'argile Page dédiée "lutte contre toutes les formes de violence" sur le site internet FFTT		
<b>camp de base</b> : structure d'entraînement permanente ou semi-permanente dont l'objet est l'entraînement de transformation, la récupération, le suivi médical et paramédical, la réalisation du projet d'étude. Utilisée 30% du temps annuel en moyenne pour les joueurs de niveau international		<b>centre de ressources</b> : structure d'entraînement offrant des services particuliers aux athlètes de passage (stages collectifs, perlés, suivi particulier) tels que partenaires d'entraînement, cycle de PP, entraînement spécifique individualisé, expertise technique ou médicale.		

## 1-2 Les 3 pôles France

### 1-2-1 Une mutualisation à renforcer

Les 3 pôles France (INSEP, Nantes, Montpellier) ont des atouts et plus-values complémentaires (nouvelles technologies, médical/prophylaxie, expertise technique, matériel, ...).

Durant l'olympiade précédente, la très grande majorité des joueurs ciblés ont pu bénéficier des services et/ou de l'accueil de chacune des 3 structures.

Aussi, dans le cadre de la vision et des valeurs exposées plus haut (B-2), l'émergence d'une entité fédérale décentralisée sur 3 sites à Paris, Nantes et Montpellier prendrait tout son sens.

Ces 3 sites verront leur effectif diversifié, notamment sur le plan intergénérationnel, et le spectre de leur mission sera élargi au suivi de joueurs du collectif France s'entraînant dans d'autres structures (club ou centre d'entraînement étranger).

Un cadre aura pour mission d'animer et coordonner les actions mutualisables de ces 3 sites et d'assurer la cohérence des effectifs et actions associées.

### 1-2-2 Le cahier des charges des Pôles France

Structures	PF Montpellier et PF Nantes		Pôle France INSEP	
	camp de base	centre de ressources	camp de base	centres de ressources
<b>Fonction</b>				
L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure et/ou le dispositif	Préparer 2028 Former pour 2032	Support détection et évaluation Préparation des équipes de France	Préparer 2028 Former pour 2032	Evaluation, recherches, tête de réseau "médical" Préparation des équipes de France
<b>Le public prioritaire concerné</b>  <b>âge</b>	U13 à Seniors	Tous les athlètes de toutes les cellules FFTT	U16 à Seniors Dominante féminine	Tous les athlètes des cellules FFTT
<b>niveau de performance</b>	listés Relève, Senior et Elite	Athlètes étrangers de niveau international	listés Relève, Senior, Elite	Athlètes étrangers de niveau international
L'effectif minimal et maximal des sportifs susceptibles d'être accueillis ou suivis	4 à 8 pour PNS 8 à 15 pour Nantes	x	8 à 12	x
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif (entraînement, préparation physique, optimisation de la performance), médical et social des jeunes sportifs	Entraîneurs DE minimum (1 pour 4 joueurs maxi) 1 cadre référent du projet de chaque athlète des équipes de France et collectifs France Préparateur physique (4 créneaux/sem mini) Suivi médical et paramédical permanent	Un encadrant technique référent des athlètes accueillis Préparateur physique et staff médical au service des athlètes accueillis Relance adaptée au niveau des athlètes reçus	Entraîneurs DE minimum (1 pour 4 joueurs maxi) 1 cadre référent du projet de chaque athlète des équipes de France et collectifs France Préparateur physique (4 créneaux/sem mini) Suivi médical et paramédical permanent	Un encadrant technique référent des athlètes accueillis Préparateur physique et staff médical au service des athlètes accueillis
<b>Le volume horaire hebdomadaire ou annuel d'entraînement cumulé (technique/physique/mental/récupération active)</b>	20 à 30h/sem sur la structure selon âge, profil et période 7 jours / 7	x	20 à 30h/sem sur la structure selon âge, profil et période 7 jours / 7	x
<b>La nature de l'enseignement scolaire, général ou professionnel ou de la formation universitaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</b>	scolarité aménagée et hybridée (présentiel, distanciel, titorat et rattrapage de cours) Parcours universitaires en distanciel possible	x	scolarité aménagée et hybridée (présentiel, distanciel, titorat et rattrapage de cours) Parcours universitaires en distanciel possible	x
<b>Les conventions à établir entre la structure et les établissements scolaires ou d'enseignement supérieur, d'une part, et de formation professionnelle, d'autre part</b>	collège, lycée et université faisant partie d'un réseau d'établissements accueillant des sportifs de haut niveau (rectorat/académie)	x	collège, lycée et université faisant partie d'un réseau d'établissements accueillant des sportifs de haut niveau (rectorat/académie)	x
<b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b>	CREPS selon règles SMR fédérales	Ouverture du service médical aux athlètes en stage ou faisant partie du collectif France	INSEP selon règles SMR fédérales Travaux de recherche, prévention/diffusion	Ouverture du service médical aux athlètes en stage ou faisant partie du collectif France
<b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la récupération et à la réathlétisation</b>	En CREPS : Service paramédical, unité de récupération et salle de musculation Hors CREPS : accès à service équivalent avec des partenaires		Service paramédical et salle de musculation à demeure, accès à l'unité de récupération et à des outils de pointe : cryothérapie, luminothérapie, décompression vertébrale...	
<b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b>	salle spécifique avec aires de jeu et matériel de travail physique et TT Outils d'analyse et visionnage vidéo sur site Disponibilité possible 7j sur 7 et en période de vacances scolaires			
<b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b>	Nantes : CREPS PNS : CREPS ou internat lycée selon situation Chambres de 2 maximum au quotidien	Nantes : CREPS PNS : CREPS ou structure d'hébergement proche (aux normes ERP avec avis favorable de la commission de sécurité) Salle de repos Restauration adaptée au sport intensif	Internat INSEP ou parc privé pour les majeurs Salle de repos Restauration adaptée au sport intensif	
<b>Le support juridique du fonctionnement de la structure (coordination, responsabilité technique, responsabilité financière)</b>	PF Nantes : FFTT PNS : FFTT/ligue Occitanie		FFTT	
<b>Participations financières</b>	Financiers: FFTT Famille (club/CD/ligue)			
<b>Les modalités de mise en œuvre de la formation sportive et citoyenne (l'article D. 221-27 du Code du sport avec une attention particulière sur la lutte contre le dopage (article L. 231-5))</b>	Prévention "lutte contre le dopage" sur site d'entraînement + programme en ligne Prévention "violences sexuelles" via convention avec Colosse aux pieds d'argile Page dédiée "lutte contre toutes les formes de violence" sur le site internet FFTT			
<b>camp de base</b> : structure d'entraînement permanente ou semi-permanente dont l'objet est l'entraînement de transformation, la récupération, le suivi médical et paramédical, la réalisation du projet d'étude. Utilisée 30% du temps annuel en moyenne pour les joueurs de niveau international			<b>centre de ressources</b> : structure d'entraînement offrant des services particuliers aux athlètes de passage (stages collectifs, périés, suivi particulier) tels que partenaires d'entraînement, cycle de PP, entraînement spécifique individualisé, expertise technique ou médicale.	

### **1-3 Les indicateurs de performance des structures fédérales**

La Fédération évaluera chaque année ses structures fédérales sur la base des cahiers des charges décrits en pages 27 et 28.

Cette évaluation s'effectuera à partir du document en annexe 14 afin d'en extraire des données comparables et ainsi réaliser un bilan en fin d'olympiade.

## 2- Les critères des listes

### 2-1 Pour les sportifs

#### Critères d'accès aux listes ministérielles des Sportifs de Haut Niveau, Collectifs Nationaux et Espoirs 2025-2028

Edition DTN  
Juin 2025



	Compétitions	SM, SD, DX, DD, DM*	Equipes mixtes	Non Olympique équipes hommes et femmes
<b>ELITE</b>	Jeux Olympiques	1 - 8	1 - 4	
	Championnats du Monde	1 - 8		1 - 4
	Coupe du Monde par équipe mixte		1 - 4	
	Coupe du Monde Individuels	1 - 8		
	WTT GRAND SMASH WTT Cup final	1 - 8		
	WTT Champions	1 - 8		
	Championnats d'Europe Jeux Européens	1 - 4**	1	
<b>SENIOR</b>	Compétitions	SM, SD, DX, DD, DM*	Equipes mixtes	Non Olympique équipes hommes et femmes
	Jeux Olympiques	9 - 16	5 - 8	
	Championnats du Monde	9-16		5 - 8
	WTT GRAND SMASH WTT Cup final	9 - 16		
	WTT Champions Championnats d'Europe Jeux Européens	9-16 5 - 8	2 - 4	1 - 4
<b>RELEVE</b> Population concernée jusqu'à U30	Compétitions	SM, SD, DX, DD, DM*	Equipes mixtes	Non Olympique équipes hommes et femmes
	WTT STAR Contender Europe-Asie	1 - 16		
	WTT Contender Europe-Asie	1 - 8		
	WTT Feeder Europe et Asie	1 - 4**		
	Jeux Olympiques de la Jeunesse	1 - 8	1 - 4	1 - 4
	Championnats du Monde U15 et U19	1 - 16	1 - 8	1 - 8
	Championnats d'Europe U21	1 - 8		
	Championnats d'Europe des Jeunes (U15 et U19)	1 - 8	1 - 4	1 - 4
	WTT Youth SMASH	1 - 8		
	WTT Youth Star (U15 et U19) Europe et Asie	1 - 8		
WTT Youth (U15, U17 et U19) Europe et Asie	1 - 4**			
Euro Mini Champ's U13 Championnats d'Europe U13	1 - 4	1 - 4	1 - 4	
<b>COLLECTIFS NATIONAUX</b> Joueur.se.s (U15 à U23) exclusivement partenaires d'entraînement d'athlètes déclarés dans le cadre : . des cellules de performance FTT . des structures du PPF (Accession (Niv1 - Niv 2) et Excellence). Liste réalisée : . sur propositions des ligues via le responsable régional . Puis validation par la commission nationale (quel que soit le niveau de performance)	Compétitions	Individuels (SM, SD)		
	Ranking national PPF Partenaires	Le minima de points dans le ranking national par année d'âge est défini annuellement par la DTN.		
	Championnats de France Seniors, Juniors (U19) et Cadets (U15)	1 à 16		
<b>ESPOIRS</b> Propositions en octobre : . Cadets 1 (U14) . Minimes (U13/U12) . Benjamins 2 (U11) Après avoir listé les athlètes répondant aux critères des Championnats de France, puis des EMC, le ranking permettra de compléter les listes "espoir" parmi les : . 8 premiers en U12, U13 et U14 en Filles et Garçons . 4 premiers U11 en F et G répondant au seuil minimal des points classement, fixé par la DTN.	Compétitions	Individuels (SM, SD)		
	Ranking national . Cadet.te.s 1 (U14) . Minimes 1 et 2 (U12 et U13) . Benjamin.e.s 2 (U11)	Le minima de points dans le ranking national par année d'âge est défini annuellement par la DTN.		
	Championnats de France . Cadet.e.s 1 (U14) . Minimes 1 et 2 (U12 et U13) . Benjamin.e.s 2 (U11)	1 à 8		
Quotas régionaux	Propositions des ligues . 2 maxi via coordo ETR . Validation de la commission nationale	Joueur.se.s se rapprochant des critères de performance. Volume défini annuellement par la DTN		

**Nota** : Seul.e.s les joueur.se.s ayant le droit de représenter sportivement la France en compétitions internationales ITTF peuvent figurer sur les listes ministérielles de Haut Niveau, Espoir et Collectifs Nationaux.

\* SM = simples messieurs, SD = simples dames, DX = doubles mixte, DM = doubles messieurs, DD = doubles dames

\*\* pas de départage 3ème, 4ème

Seuls les joueurs ayant le droit de représenter sportivement la France en compétitions internationales ITTF peuvent figurer sur les listes ministérielles de Haut Niveau, Espoir et Collectifs Nationaux.

Un tableau de référence des minimas de points à atteindre pour être listé Espoir et Collectif national est mis à jour annuellement et envoyé aux Ligues au moment de la campagne de mise en listes ministérielles.

### **2-1-1 La convention SHN (en annexe) :**

Elle doit être signée par les athlètes proposés en listes Elite, Senior et Relève.

Elle détermine les droits et obligations du sportif et de la fédération en matière de formation et d'accompagnement socio-professionnel, de pratique compétitive, de surveillance médicale réglementaire, de respect des règles d'éthique sportive et de droit à l'image.

### **2-2 Pour les Arbitres et Juge-Arbitres**

Les critères d'intégration des arbitres et juge-arbitres sur la liste du Ministère des Sports sont les suivants :

- Être en activité
- Œuvrer comme cadre de l'arbitrage lors de compétitions internationales reconnues par la Fédération Internationale
- Être titulaire d'un des plus haut niveau de diplôme de juge arbitre ou d'arbitre délivré par la fédération internationale, requis pour officier sur les compétitions de référence,
- Comptabiliser au moins 4 jours d'exercice de la fonction d'arbitre ou de juge arbitre de haut niveau au cours de l'année dans les compétitions internationales majeures Seniors (Jeux Olympiques et paralympiques, Championnats du Monde, Coupe du Monde, Championnats d'Europe, TOP Européen, WTT Grand Smash, WTT Champions, WTT Finals).

## **3- Le maintien du principe des cellules de performance FFTT**

### **3-1 Des principes à conserver et à faire évoluer**

Créées en janvier 2022, les cellules de Performance (Seniors et jeunes) ont permis de clarifier les droits et devoirs de chaque joueur identifié par la DTN.

Elles ont aussi posé le niveau d'exigence attendu pour en faire partie et s'y maintenir.

Cette démarche permet également d'identifier des joueurs qui ne rentreraient pas dans les critères des listes ministérielles alors qu'ils ont un potentiel avéré ne s'étant pas encore concrétisé.

Les moyens dédiés sont alloués en fonction du type de cellule à laquelle le joueur appartient.

Si le principe de classification des joueurs est conservé, sa mise en œuvre sera pour partie modifiée afin de tenir compte des effets induits par les règles fixées lors de l'olympiade précédente.

Ces évolutions seront effectives pour janvier 2026 et porteront sur :

- La typologie des cellules ;
- La mise en œuvre des droits et devoirs associés ;
- Le rattachement des joueurs aux 3 pôles France

### 3-2 L'exemple de la cellule 2028 (janvier 2025)

CATÉGORIES	ATHLETES	RESULTATS ATTENDUS (simple et/ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
2028	LEBRUN Alexis LEBRUN Félix GAUZY Simon YUAN Jia Nan PAVADE Prithika	Athlètes réalisant régulièrement des performances de niveau mondial  Critères de liste « Elite » ou « Sénior » ANS-FFTT	100% des frais d'entraînement du quotidien (hors pension et frais de vie) facturés par le centre d'entraînement*  Prise en charge des WTT, sur validation du manager  Priorité 1 pour inscriptions et WC sur WTT	Individualisé, sur mesure, dans tous les domaines de la performance  En relation avec tous les partenaires du projet	Charte du SHN + Charte EDF	Soumis à la commission d'évaluation et au comité de sélection semestriels

### 3-3 La répartition des joueurs en cellules ANS (janvier 2025)

Parmi les joueurs en cellule FFTT, certains sont identifiés par l'ANS et bénéficient de droits supplémentaires (MRP, AP, aide à la professionnalisation, ...) au 9 juin 2025 :

- Cellule Performance 2028 (5 athlètes)
- Cellule Radar (pas d'athlète)
- Cellules Ambition
  - o 2028 (3 athlètes)
  - o 2032 (11 athlètes)

Ce dispositif est flexible et adaptable permettant de classer les joueurs en fonction de l'évolution de leurs performances

## 4- Le Rôle des territoires et leur collaboration avec la Fédération

Les ligues et comités ont su s'engager dans la détection et la formation des jeunes mais aussi dans l'accompagnement des meilleurs profils durant l'olympiade 2021-2025.

Les structures d'entraînement « accession » (Centres Régionaux d'Entraînement, Pôle Espoir) sont toutes portées par les ligues.

La Fédération s'est appuyée, sous diverses formes (conventions de mise à disposition, subventions, formations-actions), sur leurs compétences notamment dans le domaine de la détection de nos futurs talents (U9) et de leur suivi (U11-U15).

L'olympiade 2025-2029 permettra d'aller plus loin dans les domaines ci-dessous.

### 4-1 La détection

- La sélection pertinente des jeunes envoyés au stage national de juillet
- L'implication d'un référent régional de détection
- Un soutien auprès des entraîneurs référents : valorisation et formation

### 4-2 La formation des jeunes : l'entraînement au quotidien

- Préparation à l'entrée des meilleurs profils dans une structure nationale, via une structure territoriale performante
- Accompagnement des jeunes sélectionnés dans les cellules, qu'ils soient membres du Pôle Espoir permanent ou pas.

#### **4-3 Une collaboration renforcée entre les responsables nationaux et :**

- Les référents régionaux de détection
- Les responsables des Pôles Espoir
- Les coordinateurs de l'Equipe Technique Régionale
- Les directeurs des Ligues.

#### **4-4 La collaboration avec les territoires ultra-marins**

Peu de sportifs sont issus des territoires ultra-marins, mais la DTN maintient une veille afin d'être réactive pour étudier des dossiers éventuels et permettre aux jeunes de progresser dans les meilleures conditions. Le Pôle Espoir de PACA est le site de référence pour les accueillir.

## **D- LES MODALITES OPERATIONNELLES**

### **1- L'accompagnement socioprofessionnel (SSP) des Sportifs de Haut Niveau (SHN)**

La Fédération Française de Tennis de Table développe une politique de suivi socioprofessionnel dans un environnement où la plupart des sportifs de haut-niveau espère vivre de leur activité (certains sont parfois même rémunérés à partir de 16 ans).

Une étude de 2024 montre que seulement 50% des garçons (10 athlètes) débutent des études supérieures après le Baccalauréat ou quelques années plus tard, quand ils ont fait le deuil d'une carrière internationale. Les autres réussissent le BAC mais n'engagent aucune formation. Sur 10 athlètes hors structure, 7 se retrouvent dans cette situation.

Soulignons que les charges d'entraînement, la forte densité du calendrier, l'absence du territoire national plus de 100 jours par an pour les compétitions internationales, la participation aux compétitions nationales et la concurrence mondiale (principalement asiatique) leur accordent peu de temps pour entreprendre et réussir des études. Aussi, afin de percer, certains font le choix de se consacrer à l'activité et d'en faire leur métier, après le baccalauréat.

La situation diffère chez les jeunes filles qui, subissant les mêmes contraintes que les garçons, ont cependant des revenus moindres. Leur avenir professionnel en tennis de table apparaît plus incertain. De fait, 80% d'entre elles (8 athlètes) préparent une activité future en entreprenant, après le Baccalauréat ou quelques années après, un cycle d'études supérieures.

Le travail d'accompagnement tient compte de cette situation, notamment pour l'engagement, le phasage (études en décalé) et la nature des projets de chacun. À cet égard, le Sportif de Haut Niveau est l'acteur principal de son projet de formation et/ou d'insertion professionnelle.

Le responsable du SSP de la FFTT travaille en relation avec le pôle emploi-formation de la fédération et la direction du haut niveau, afin de s'assurer du choix du parcours de formation, de sa compatibilité avec le projet sportif, de la cohérence avec le projet professionnel et des possibles prises en charge.

Pour prétendre à l'ensemble de tous les services en matière de suivi socioprofessionnel et obtenir la reconnaissance institutionnelle, l'athlète doit :

- Signer la convention SHN avec la FFTT,
- compléter et mettre à jour le Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS).

Lien de la convention SHN : [ICI](#)

La fiche complète « SSP » est en annexe et développe :

- Les obligations et informations de l'Agence Nationale du Sport
- Le détail de l'attribution des Aides Personnalisées (AP)
- L'organisation fédérale
- Le tableau de l'étude de 2024

## **2- Les modalités de la surveillance médicale réglementaire (SMR) des SHN et des sportifs relevant du projet de performance fédéral**

La Surveillance Médicale Réglementaire est régie par les **articles L.3621-2 et R.3621-3 du code de la santé publique.**

L'olympiade 2021-2025 est un marqueur de progrès, avec 25% de SMR complète et 75% de SMR incomplète (examen clinique réalisé). En effet, quelques documents ont souvent été manquants : bilan nutritionnel, dentaire, questionnaire d'entraînement, ...

L'olympiade 2025-2028 visera à obtenir une SMR complète, pour 100% des athlètes, au 31 octobre.

**Les dates à retenir pour la réalisation de la SMR :**

- 31 mars : tous les entrants en liste de l'année en cours
- 15 mai : les effectifs des Pôles Espoir et des Pôles France de la saison en cours
- 15 octobre : tous les athlètes listés de l'année en cours pour qu'ils soient proposés en liste pour l'année N+1

**La volonté fédérale :**

- L'ensemble des listés Espoirs, Collectifs nationaux doivent être suivis par les Ligues et pas seulement les membres du Pôle Espoir
- Un référent régional devra être nommé dans chaque ligue :
  - o Il deviendra le relais du médecin fédéral
  - o Il pourra utiliser l'outil ASKAMON afin de créer deux groupes composés :
    - Des membres du Pôle Espoir (listés)
    - Des listés hors Pôle Espoir
- Ce référent peut être un médecin élu ou non au Conseil de Ligue, un élu ou tout autre personne souhaitant assumer cette fonction

**Accès aux documents SMR :** <https://www.fft.com/site/fft/documentations/haut-niveau>

Cliquer sur l'onglet « médical »

Écrire à [smr@fft.email](mailto:smr@fft.email)

La fiche complète « SMR » est en annexe et développe :

- L'utilisation de l'outil ASKAMON
- Les modalités de remboursement
- Le contenu de l'examen médical
- Les examens paramédicaux
- Un focus sur la pathologie de la hanche

### **3- Les moyens permettant de garantir la compétence et l'honorabilité de l'ensemble des intervenants réguliers ou occasionnels auprès des sportifs du PPF et les dispositions de formation continue de l'encadrement**

Les équipes d'encadrement, les joueurs, les élus et les arbitres doivent respecter les règles édictées par le ministère des Sports et la FFTT relative aux incivilités et violences de toutes sortes.

La stratégie de la Direction Technique Nationale est validée par les instances de la FFTT et s'appuie sur la [charte éthique](#) de la FFTT, communiquée aux joueurs des EDF :

Des formations complémentaires seront réalisées auprès de l'encadrement et une communication dédiée rappellera l'engagement de la FFTT sur ce sujet. A ce jour, nos encadrants participent aux formations réalisées dans les établissements du Grand INSEP ou via Colosse aux pieds d'argile (sous convention à la FFTT).

**Les violences dans le sport sur le site FFTT** : <https://www.fft.com/site/fft/protection-pratiquants>.

*La fiche complète « des violences dans le sport » est en annexe et développe :*

- *La procédure détaillée du contrôle de la FFTT sur l'honorabilité des cadres*
- *La formation continue de l'encadrement technique*
- *Les outils fédéraux de prévention*
- *Les webinaires programmés durant l'olympiade*

### **4- La création d'un Pôle « SERVICES AUX ATHLETES »**

Jusqu'à présent, la fédération a agi sans "monitorer" finement les données relatives aux carrières des SHN (diplômes, études, reconversion, ...), aux actions éducatives et de prévention conduites durant leur parcours (lutte contre les violences sexuelles, harcèlement, paris sportifs, dopage, ...) ou encore la santé mentale de nos athlètes.

Aussi l'impact négatif ou positif de notre gestion des athlètes et de leur projet, de l'organisation de nos structures ou de la qualité et la diversité de notre encadrement est difficile à évaluer autrement que par les résultats sportifs.

Pour cette nouvelle olympiade, la FFTT a décidé de se doter d'un Pôle « Services aux athlètes ». Constitué de plusieurs CTS aux expertises diverses, il devra répondre à toutes ces problématiques, procurer des données indispensables pour aider à la décision d'approfondir tel ou tel champ de manière optimale.

L'olympiade 2021-2024, vu l'objectif d'obtenir une médaille olympique aux JO de Paris, a concentré les moyens sur les ressources humaines et financières dirigées directement sur la performance sportive et les conditions de réussite directe de celle-ci.

L'olympiade 2025-2029 poursuivra l'objectif de consolider et renforcer le dispositif de performance tout en prenant en compte les éléments périphériques qui peuvent affecter les athlètes dans leur quotidien. L'encadrement, mais aussi les groupes d'entraînement, seront sensibilisés à toutes les dérives dans le sport (cyberharcèlement, violences sexuelles, paris en ligne, lutte contre le dopage, ...).

Ce Pôle sera configuré pour :

- Sensibiliser les garçons à réaliser des études post bac dès qu'ils auront réalisé le deuil de leur carrière internationale (ou avant s'ils le souhaitent). Actuellement seuls 50% poursuivent leurs études ;

- accompagner de manière plus qualitative les féminines dans la préparation à leur reconversion ;
- monitorer les situations problématiques (violences diverses, dérives, ...) dans nos structures et offrir une réponse plus vaste ;
- effectuer un suivi encore plus précis de nos SHN, notamment en période de non-résultat ou de blessure et ainsi mettre à profit les temps de repos pour travailler sur leur formation en cours ou sur une reconversion éventuelle.

En 2029, La Fédération sera en capacité de produire un suivi des athlètes comprenant des données plus large que le seul suivi sportif.

## ANNEXES PPF 2025-2028

1- La convention pour les Sportifs de Haut Niveau (SHN)	P.37
2- Le Suivi Socio Professionnel (SSP)	P.37
3- La Surveillance Médicale Règlementaire (SMR)	P.40
4- Les violences dans le sport et l'honorabilité de l'encadrement	P.43
5- Les cellules senior (janvier 2025)	P.45
6- La répartition des listé.e.s SHN dans les structures, sélectionnés dans les cellules (janv. 2025)	P.47
7- Les Joueurs sélectionnés dans les cellules, entraînés dans les structures fédérales	P.47
8- La Performance Jeunes	P.48
9- La Détection nationale	P.52
10- Les critères d'entrée en Pôle Espoir	P.56
11- Les listés par région dans les Pôles Espoir en 2025	P.57
12- Les sélections en EDF et les résultats	P.57
13- Un exemple d'une fiche d'analyse vidéo	P.58
14- Les indicateurs de performance des structures fédérales	P.58

### 1- La convention pour les SHN

A lire [ici](#)

### 2- Le Suivi Socio-Professionnel

#### Les obligations et les informations de l'Agence Nationale du Sport

La première condition pour être éligible à un accompagnement socio-professionnel ou à des aides diverses est d'être à jour du recensement des situations mis en place par l'Agence sur France.sport. Les athlètes en « Cellule Perf », « Radar » ou « Cellule Ambition » sont prioritaires sur l'attribution des Aides Personnalisées (sous condition détaillées ci-dessous) et sur les dispositifs d'insertion professionnelle (CIP/CAE/Aide à la professionnalisation).

#### Les aides personnalisées (AP)

Les aides personnalisées représentent un accompagnement financier attribué par l'Agence Nationale du Sport aux fédérations, à destination des sportifs inscrits sur les listes de haut niveau Elite, Senior, Relève et Reconversion.

Le montant global de l'enveloppe est décidé chaque année. Son utilisation et son attribution aux fédérations répondent au cadre défini par l'ANS.

Le montant des Aides Personnalisées versé à chaque sportif est décidé par le Directeur Technique National selon des critères bien définis et propres à chaque fédération et sont versées dans le respect d'une procédure et d'un calendrier de versement fixés par l'Agence.

Elles sont plafonnées :

- Pour les athlètes hors Cellule Perf : 15 000€/an, toutes rubriques confondues
- Pour les athlètes de la Cellule Perf : le calcul s'effectuera dans la limite de l'atteinte du seuil de 40 000€ de ressources/an

Les Aides Personnalisées sont orientées sur le volet socio-professionnel et sont réparties selon les rubriques suivantes :

- **Aides sociales :**

Elles sont accordées aux SHN listés rencontrant des difficultés importantes directement liées à leur situation sociale. Sont ainsi éligibles aux aides sociales les sportifs dont le cumul de ressources

annuelles est inférieur à 40 000€ brut par an. Les revenus pris en compte sont les suivants : aides personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats, ...

- **Frais de formation :**

Les aides à la formation sont accordées aux sportifs qui présentent un projet de formation ou de reconversion à la Direction Technique et sous garantie de la réalisation de la formation.

Sauf exception la prise en charge maximale est de 80%.

Pour percevoir l'aide à la formation les athlètes doivent fournir une facture à la fédération.

- **Manque à Gagner Sportif**

Le Manque à Gagner Sportif peut être versé en compensation de jours de congés sans solde posés pour participer à des stages ou à des compétitions sous réserve de validation par la fédération. Pour percevoir le Manque à Gagner Sportif, les athlètes doivent fournir un justificatif à la fédération.

- **Frais de parentalité :**

Afin de mieux intégrer le parcours de vie des sportifs et la question de la parentalité, l'Agence Nationale du Sport a mis en place depuis 2023 la possibilité d'être accompagné sur des aides à la parentalité. Cela s'adresse aux sportifs (hommes ou femmes) concernés par une situation exceptionnelle liée à une compétition ou un stage validé par la fédération nécessitant une modification de l'organisation du mode de garde de l'athlète.

Cette aide n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs de droit commun.

Les sportifs qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent en faire la demande à la Direction Technique Nationale qui en validera l'éligibilité et le montant avec l'Agence. Pour percevoir l'aide à la parentalité les athlètes doivent fournir des justificatifs à la fédération.

A noter que le **décret n°2024 -939 du 16 octobre 2024** a modifié certains critères dont un lié à la maternité :

- Possibilité de rester 2 ans (au lieu d'1) sur la même liste après une maternité
- Éligibilité à la liste Reconversion passée de 4 à 3 ans dont deux en liste Senior, Elite ou participation aux Jeux Olympiques ou Paralympiques
- Liste Reconversion portée à 6 ans maximum

### **L'organisation de la FFTT :**

#### **L'équipe fédérale**

Le travail d'accompagnement se décide en concertation avec :

- Les managers des cellules de Performance qui connaissent le mieux les contraintes sportives, les souhaits et possibilités des athlètes ;
- le DTN ;
- le responsable du suivi socioprofessionnel de la FFTT ;
- le pôle emploi-formation de la FFTT, le cas échéant ;
- les acteurs du réseau national du haut niveau sollicités en fonction des besoins identifiés, dans le respect des prérogatives de chacun.

## Les mesures d'accompagnement ainsi que les dispositifs fédéraux et institutionnels

Il s'agit, dans ce collectif, de trouver les solutions appropriées pour accompagner les SHN et appréhender, dans les meilleures conditions, les différentes contraintes du moment (adéquation entraînement et compétitions et formation ou emploi) via, notamment :

- Des entretiens individualisés pour aider les athlètes à se projeter dans l'après carrière ;
- des bilans de compétences ou bilans d'orientation ;
- des aménagements de cursus universitaires ou de formation avec tutorat ;
- une aide à la recherche de financements ;
- une prise en charge financière des formations via les aides personnalisées, le dispositif SHN/AFDAS ou les aides de droit commun pour les SHN salariés ;
- des mesures particulières pour accéder aux métiers de la santé ;
- des conventions d'aménagement d'emploi (CAE) ou conventions d'insertion professionnelle (CIP) ou « aide à la professionnalisation » avec les employeurs potentiels ;
- une aide à la négociation avec les employeurs ou à la réalisation de démarches administratives liées à l'insertion professionnelle ;
- des aides personnalisées pour les SHN gagnant moins de 40 000€ par an ;
- une vigilance accrue pour les SHN en reconversion afin de les aider dans leur projet.
- la désignation d'un référent PSQS en charge de la complétude des données.

## Etude de 2024 sur 52 SHN (31 garçons et 21 filles / 30 majeurs et 22 collégiens/lycéens)

2024							
52 athlètes							
	Formation en cours	Formation prévue	Diplôme obtenu	Sans formation programmée	Sans diplôme après le BAC et sans form* à venir	Sans le BAC	
30 majeurs	12	3	9	16	12		
20 garçons	6	2	7	12	10	1	
10 filles	6	1	2	4	2	1	
	INSEP	PF Nantes	PNS	PE	HS		
30 majeurs	9	3	1	1	16		
20 garçons	7	2	1	0	10	10 athlètes HS : 7 sans formation	
10 filles	2	1	0	1	6		
	Collège	Lycée	INSEP	PF Nantes	PNS	PE	HS
22 mineurs	6	16	0	6	2	10	4
11 garçons	3	8	0	5	2	2	2
11 filles	3	8	0	1	0	8	2
	Filles		Garçons				
	Après le lycée	Collège Lycée	Après le lycée	Collège Lycée			
Elite	2		3				
Senior	2		2	1			
Relève	4	11	9	10			
Reconversion	2		6				
	10	11	20	11			

### 3- La Surveillance Médicale Réglementaire

#### L'aspect Législatif :

La SMR est régie par les **articles L.3621-2 et R.3621-3 du code de la santé publique**

Les fédérations sportives ont l'obligation d'organiser la surveillance médicale de leurs sportifs.

La Surveillance Médicale Réglementaire est obligatoire et est mise en place conformément à l'Article L231-6 du Code du Sport et à l'arrêté du 13 juin 2016 fixant le cadre relatif au contenu et aux modalités de cette surveillance pour les sportifs de Haut-Niveau, pour les sportifs Espoirs et les collectifs nationaux.

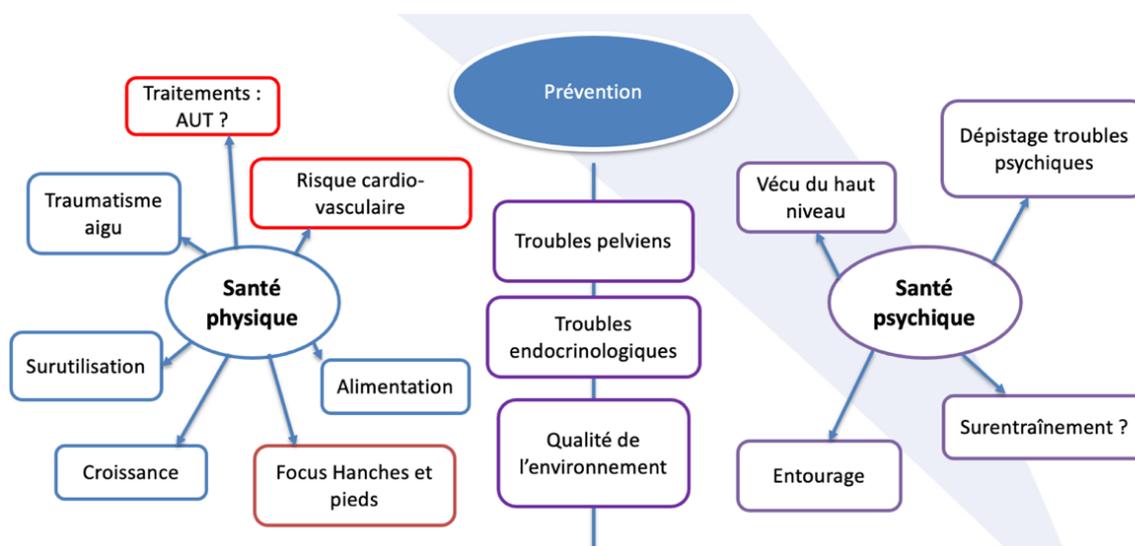
« Nul ne peut être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau : [...] S'il n'a pas fait l'objet d'exams médicaux dont la nature est précisée par un arrêté des ministres chargés de la santé et des sports et dont les résultats sont transmis au sportif et à un médecin désigné par la fédération. ». Il en va de même de la liste espoir (Article R221-11).

**Trois listes de sportifs** arrêtées par le ministère chargé des Sports ont été instituées (articles L.221-2, R. 221-1 à R 221-8 et R.221-11 à R.221-13 du code du sport) :

- La liste des Sportifs de Haut Niveau [SHN] (Elite, Sénior, Relève/Jeune ou Reconversion) ;
- La liste des Sportifs Espoirs ; [SE]
- La liste des Sportifs Collectifs Nationaux [SCN]

#### 3 objectifs principaux :

- **Prévenir** tout risque sanitaire lié à la pratique intensive des activités physiques et sportives ;
- **Eduquer** le sportif à rester en bonne santé ;
- **Gérer** son état de forme.



#### Le remboursement des frais par la Fédération :

L'ensemble des frais est pris en charge par la Fédération. Les notes de frais doivent être déposées sur [Cleemy](#) et l'utilisation de la carte verte d'assurance maladie est interdite si l'on souhaite un remboursement.

#### Le protocole :

**Quand ?** : Une fois par an lors des renouvellements avant mi-octobre

#### **Comment ?**

- Bilan réalisé par un médecin du sport
  - o CREPS, Réseau grand Insep, Centres de médecine du sport

- Si difficultés à identifier un professionnel : envoyer un mail avec adresse du lieu de vie à [smr@fftt.email](mailto:smr@fftt.email)
- Plateforme **Askamon** pour la transmission des résultats qui alimente directement le PSQS (Portail du Suivi Quotidien du Sportif)

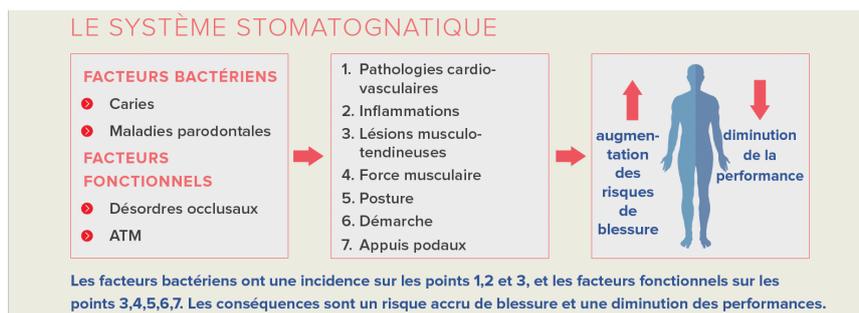
**En l'absence de retour** : sanctions possibles dont non-convocation en stages, compétitions internationales, ...

#### Le contenu de l'examen médical :

- Examen physique
  - Bilan de dépistage des pathologies de hanche
  - Bilan podologique
- Entretiens
  - Bilan diététique
  - Bilan psychologique
  - Questionnaire de surentrainement
- Electrocardiogramme

#### Les examens complémentaires

- Bilan podologique (peut être fait par le médecin du sport)
- +/- Echographique cardiaque après l'âge de 15 ans
- Bilan dentaire



- ⇒ **Examens repris dans guide méthodologique : SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE (SMR)**  
(Sur le site fédéral de la FFTT)
- ⇒ **Résultats attendus sous forme numérisée au format PDF pour une utilisation facilitée sur ASKAMON**

#### FOCUS BILAN PREVENTION PATHOLOGIE DE HANCHES

C'est une pathologie fréquente dans le tennis de table.

La phase critique est le pic de croissance de l'adolescence avec une prédominance de cas chez les garçons.

Le risque est l'usure précoce de l'articulation avec nécessité d'une prothèse de hanche quand la pathologie est trop avancée.

Vidéo explicative sur le site fédéral par le responsable du pôle TT de l'INSEP : [vidéo](#)

Mise à disposition de fichiers types pour l'examen physique et les différents bilans dont le questionnaire de surentrainement.

Accès aux documents : [https://www.fft.com/site/medias/shares\\_files/explication-succincte-conflit-de-hanche-4588.pdf](https://www.fft.com/site/medias/shares_files/explication-succincte-conflit-de-hanche-4588.pdf)

**ASKAMON** : outil au service de la Fédération pour compiler l'ensemble des examens médicaux et paramédicaux des athlètes listés

A ne pas oublier : [le consentement des patients](#)



- CONVOICATIONS ET SÉLECTIONS
- COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
- DOCUMENTATION
- AIDE A L'ENTRAÎNEMENT
- DÉTECTION
- PPF
- MEDICAL
- TOUS LES DOCUMENTS

Rechercher

## MEDICAL

▼ NOM ▼ DATE

Questionnaire Diététique 2024 <small>pdf / 0.21 mo / auteur : luca savoye</small>	02/02/2024	⊕	🔍
Fiche praticien 2024 <small>pdf / 0.32 mo / auteur : luca savoye</small>	02/02/2024	⊕	🔍
Guide méthodologique SMR 2024 <small>pdf / 0.32 mo / auteur : luca savoye</small>	02/02/2024	⊕	🔍
Explication succincte conflit de hanche <small>pdf / 0.31 mo / auteur : corentin lochon</small>	10/01/2024	⊕	🔍
Le conflit de hanche en 6mn explication examens SMR prévention <small>pdf / 0.16 mo / auteur : corentin lochon</small>	10/01/2024	⊕	🔍
Questionnaire surentrainement SFMS <small>pdf / 0.30 mo / auteur : anh duong</small>	19/01/2022	⊕	🔍
Guide utilisateur ASKAMON <small>pdf / 3.02 mo / auteur : anh duong</small>	19/01/2022	⊕	🔍
Bilan de hanche <small>xlsx / 0.48 mo / auteur : anh duong</small>	19/01/2022	⊕	🔍
Liste des centres médicaux sportifs - 2014 <small>pdf / 0.37 mo / auteur : admin fftt</small>	21/05/2015	⊕	🔍



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_  
 Date de l'examen : \_\_\_\_\_ Entraîneur : \_\_\_\_\_  
 Nom examinateur : \_\_\_\_\_ Club / structure : \_\_\_\_\_

**Entretien :**

ATCD : \_\_\_\_\_ Médicaux : \_\_\_\_\_ Etat vaccinal : \_\_\_\_\_  
 Chirurgicaux : \_\_\_\_\_ DTP : \_\_\_\_\_  
 Allergie : \_\_\_\_\_ Hépatite B : \_\_\_\_\_

Périodes d'arrêt dans les derniers 6 mois : \_\_\_\_\_

Traitements en cours :

Supplémentation en vitamine D recommandée de décembre à avril par la commission fédérale

Niveaux et résultats : Sportifs : \_\_\_\_\_ Nbs heures entraînement : \_\_\_\_\_  
 Scolaires : \_\_\_\_\_ Demande AUL : \_\_\_\_\_  
 Professionnel : \_\_\_\_\_ Menstruations : \_\_\_\_\_

**Biométrie :**

Taille : \_\_\_\_\_ cm Poids : \_\_\_\_\_ Kg IMC : \_\_\_\_\_  
 Bras extensors : Biceps ( ) - Triceps ( ) - Sous scapulaire ( ) - Sus iliaque ( ) Somme des plis : \_\_\_\_\_ % MG

**Examen clinique :**

Assouplissement cardio-pulmonaire : \_\_\_\_\_ Pouls périphérique : \_\_\_\_\_  
 Tension artérielle : \_\_\_\_\_ Aires ganglionnaires : \_\_\_\_\_  
 Palpation abdominale : \_\_\_\_\_ Examen auditif : \_\_\_\_\_  
 Examen visuel : \_\_\_\_\_ Cavité buccale et ORL : \_\_\_\_\_  
 Apoptose : \_\_\_\_\_ Stade pubertaire : \_\_\_\_\_

Évaluation musculaire : \_\_\_\_\_ Quadriceps : \_\_\_\_\_  
 Ischio-Jambiers : \_\_\_\_\_ DMS : \_\_\_\_\_  
 Psoas : \_\_\_\_\_

**Examen du rachis :**

Examen des membres supérieurs : \_\_\_\_\_ Coude : \_\_\_\_\_  
 Épaule : \_\_\_\_\_ Main : \_\_\_\_\_  
 Poignet : \_\_\_\_\_

Examen des membres inférieurs : \_\_\_\_\_ Cheville : \_\_\_\_\_  
 Genou : \_\_\_\_\_ Pied : \_\_\_\_\_  
 Hanche : \_\_\_\_\_

Bilan de dépistage pathologies de hanches : [recherche de conflit fémoro-acétabulaire](#)

DOULEUR	DATE DE DÉBUT	
	DROITE	GAUCHE
SIEGE		
SIGNES INFLAMMATOIRES		
SENSATION DE CRAQUEMENT DANS LA HANCHE		
DOULEUR AU CHANGEMENT DE POSITION ASSIS-DEBOUT		
DOULEUR A LA STATION ASSISE PROLONGEE		
ANTECEDENTS DE DOULEURS AUX ADDUCTEURS		
ANTECEDENTS FAMILIAUX DE PROBLEMES DE HANCHE		

**Amplitudes articulaires de la hanche**

ROTATION MEDIALE (HANCHE TENDUE)	GAUCHE 0° 5° 10° 15° 20° 25° 30° 35° 40° 45° 50°									
	DROITE 0° 5° 10° 15° 20° 25° 30° 35° 40° 45° 50°									
ROTATION MEDIALE (HANCHE FLECHIE 90°)	GAUCHE 0° 5° 10° 15° 20° 25° 30° 35° 40° 45° 50°									
	DROITE 0° 5° 10° 15° 20° 25° 30° 35° 40° 45° 50°									

TEST FADDIR	DROITE		GAUCHE	
	<input type="radio"/>	Indolore	<input type="radio"/>	Indolore
	<input type="radio"/>	Sensible	<input type="radio"/>	Sensible
	<input type="radio"/>	Douloureux	<input type="radio"/>	Douloureux

HYPOEXTENSIBILITE												
PSOAS (TEST DE THOMAS)	GAUCHE	0°	5°	10°	15°	20°	25°	30°				
	DROITE	0°	5°	10°	15°	20°	25°	30°				
ISCHIO-JAMBIERS	GAUCHE	0°	5°	10°	15°	20°	25°	30°	35°	40°	45°	50°
	DROITE	0°	5°	10°	15°	20°	25°	30°	35°	40°	45°	50°

**SEUIL D'ALERTE ≥ 3 = IMAGERIE ET CONSULTATION INSEP**  
**Cotation : 1 si sensible ou douloureux ou une mesure dans le rouge**

Cf explications du conflit fémoro-acétabulaire et des manœuvres par le DR AUBRY (médecin de l'INSEP) : <https://www.youtube.com/watch?v=DJBQe6th8k>

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Je ressens du bien-être, de la confiance et du respect quand...							Je ressens gêne et malaise quand...						Je me sens très mal et j'ai peur quand...						
Je me sens encouragé-e dans mes efforts							Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisants ou trop flatteurs, sur mon corps, ou mes vêtements						Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)						
Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés							Je dois me mettre en sous-vêtements à la va et vient (surtout en avion, gare, musée, transport, douche en plein air...)						On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues						
Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne							L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation						On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse						
Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique							On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillage, toilettes...) sans que j'en aie exprimé le besoin ou l'enjeu						On me parle d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger						
Mon corps m'appartient, mon accord est donné sur ce que je veux ou un contact répété sur mon corps.							Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)						Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)						
Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.							On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel						On me fait du chantage pour que je garde le secret						
Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle							Non tu n'es pas seule, tu peux en parler						Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnel-le-s peuvent t'aider						
😊 Amuse-toi !							😞						😱						

# Réglo'sport

<b>Les numéros d'urgence</b>	<b>Les numéros utiles</b>	<b>Violences Femmes infos</b>	<b>3919</b>	<b>Cellule du ministère des Sports/ signalements</b>
Police Secours	17	Violences sur personnes vulnérables - âgées / en situation de handicap	3977	signal-sports@sports.gouv.fr
Urgences pour les personnes atteintes de surdité-aphasie	114	E-Enfance : internet / cyber-harcèlement / sextorsion / challenges sexuels	3018	<b>Tchat</b>
				En avant toutes : Commentonsaime.fr (violences dans le couple, sexuelles ou sur les personnes LGBTQIA+ ; personnel formé aux handicaps)



Soutenu par  
**MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS**  
 Liberté Égalité Fraternité



## 4- Les violences dans le sport et l'honorabilité de l'encadrement

L'engagement de la FTT dans la prévention, **4 rubriques**

- Honorabilité
- Action contre le dopage
- Préservation des compétitions
- Prévention des discriminations

**Le contrôle d'honorabilité des intervenants réguliers ou occasionnels auprès de joueurs du PPF**

Procédure détaillée :

Afin de s'assurer que le cadre légal établi par les articles 212-11 et 212-9 du Code du sport soit respecté, la FTT déploie un ensemble d'outils et de procédures pour accompagner les encadrants du PPF dans sa compréhension et dans son suivi :

- Au début de chaque saison sportive, un mail de rappel des obligations et des modalités de déclaration qui incombent aux éducateurs sportifs est envoyé à chaque ligue et aux coordonnateurs des pôles France et Espoir, ainsi qu'à chaque cellule de performance individuelle. Les structures sont alors invitées à mettre à jour le nom des intervenants pour la nouvelle saison (entraîneur, préparateur physique, ...) sur le portail PSQS et à nous indiquer les nouveaux encadrants éventuels ;
- Dans le même temps, un mail individuel est envoyé à chaque encadrant du PPF pour lui rappeler l'obligation que les encadrants ont de se déclarer sur le portail fédéral SPID, lors de leur prise de licence ;
- En interne : un tableau Excel est mis à jour en temps réel et recense les informations suivantes pour chacun des intervenants :

- Nom et prénom
- Dernier diplôme professionnel et date d'obtention
- Numéro de carte professionnelle et date de fin de validité

Par ailleurs, la FFTT s'engage à fournir un suivi régulier de la validité des cartes professionnelles des encadrants du PPF, en parallèle de celui mené par les SDJES. Ainsi, un mail d'information est envoyé en début de saison à chacun des intervenants devant renouveler sa carte professionnelle au cours de la saison à venir. En plus du mail général de début de saison, un mail de rappel est envoyé chaque trimestre pour les encadrants n'ayant pas renouvelé leur carte professionnelle en temps voulu.

### **Les dispositions de la formation continue de l'encadrement**

La FFTT s'assure de la formation des encadrants du PPF en matière d'éthique, de prévention contre les violences et les discriminations. Les enjeux auxquels sont confrontés les encadrants sont vastes, et c'est pourquoi la FFTT déploie de nouveaux outils variés pour les accompagner.

#### **1/ Des temps de formation et de sensibilisation**

- Chaque entraîneur du PPF doit avoir suivi le module de sensibilisation (vérification par validation d'un quizz) ou justifié de la participation à une action dispensée par les DRAJES, CREPS, l'INSEP ou autres. *Réalisé durant l'olympiade 2021-2024.*
- Lors des regroupements biannuels des encadrants du PPF, des interventions d'1h30 sont prévues.
  - Le premier regroupement pour l'olympiade 2025-2028 proposera :
    - Un module de sensibilisation sur les *enjeux du numérique* : utilisation des réseaux sociaux, cyberharcèlement, ...
    - Un module sur la *préservation des valeurs républicaines*
  - En parallèle, ces interventions seront également dispensées auprès de tous les joueurs du PPF (regroupés par catégories d'âge) par nos prestataires (Colosse Aux Pieds d'Argile (CAPA), e-enfance, ...).

#### **2/ Les bonnes pratiques**

La FFTT met à disposition des encadrants des outils permanents, ressources lorsqu'ils partent en compétition avec leurs athlètes.

- Chaque encadrant peut se reporter à la « [Charte éthique et déontologie](#) » de la FFTT, juillet 2018 (*en cours de révision*) ;
- Il peut aussi se reporter [au livret de prévention et protection des populations](#) disponible sur le site de la FFTT ;
- Plus généralement, il peut se rapporter à l'onglet « protection des pratiquants » sur le site de la FFTT avec [les outils fédéraux de prévention](#), gratuits à la demande des clubs, des Comités Départementaux et des Ligues :
  - Des guides
  - Des affiches
  - Des présentations
- A chaque début de saison sportive, chaque encadrant du PPF déclaré recevra un **mémo** mis à jour, des bonnes pratiques à suivre lors des déplacements en compétition avec les jeunes : « Éthique dans l'accompagnement des joueurs en stage et en compétition ».

Lors du séminaire annuel de la DTN, ces sujets seront présentés afin de souligner l'ensemble des outils à disposition de tous ainsi que leur mise à jour.

Des webinaires seront organisés dans les meilleurs délais et durant l'olympiade pour sensibiliser sur des thèmes d'actualité :

- Les enjeux du numérique et la préservation des valeurs républicaines
- Les paris sportifs-préservation des compétitions ;
- La préservation de l'intégrité des sportifs (physique et mentale)
- Les violences sexuelles
- ...

## 5- Les cellules senior (janvier 2025)

### CELLULE « 2028 »

Manager : RACHEZ Emmanuel

CATÉGORIES	ATHLETES	RESULTATS ATTENDUS (simple et/ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
2028	LEBRUN Alexis LEBRUN Félix GAUZY Simon YUAN Jia Nan PAVADE Prithika	Athlètes réalisant régulièrement des performances de niveau mondial  Critères de liste « Elite » ou « Sénior » ANS-FFTT	100% des frais d'entraînement du quotidien (hors pension et frais de vie) facturés par le centre d'entraînement*  Prise en charge des WTT, sur validation du manager  Priorité 1 pour inscriptions et WC sur WTT	Individualisé, sur mesure, dans tous les domaines de la performance  En relation avec tous les partenaires du projet	Charte du SHN + Charte EDF	Soumis à la commission d'évaluation et au comité de sélection semestriels

### CELLULE « PERFORMANCE SENIOR »

Manager : JACQUET-YQUEL Rozenn

CATÉGORIES	ATHLÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS (simple et/ou double)	AIDES FINANCIÈRES / DROITS	SERVICES DÉDIÉS	DEVOIR	STATUTS
Sélectionnables 2028	ROLLAND Jules PORET Thibault BARDET Lilian DORR Esteban BOURRASSAUD Florian DESCHAMPS Hugo LUTZ Camille LUTZ Charlotte ZARIF Audrey  COTON Flavien* HOCHART Léana* GUO ZHENG Nina*  * Membre de la cellule « Perf Jeunes ». Leur programme est géré par le manager concerné et peut comprendre des actions « Perf Senior » si utiles à son projet vers le haut niveau senior.	Athlètes à potentiel (niveau/âge) réalisant régulièrement des performances de niveau européen ou mondial en simple et/ou en double  Athlètes sélectionnés occasionnellement en EDF séniors  Critères de liste « Relève » ou « Senior » ANS-FFTT	100 % des frais d'entraînement du quotidien (hors pension et frais de vie) facturés par le centre d'entraînement*  Prise en charge de 3 WTT Europe par an sur validation du manager en fonction des possibilités calendaires  Priorité 2 pour inscriptions et WC en WTT	Partagé dans tous les domaines de la performance  Suivi avec l'ensemble des partenaires du projet	Charte du SHN + Charte EDF si sélection	Soumis à la commission d'évaluation et au comité de sélection semestriel

\*sur la base des tarifs pratiqués par les centres d'entraînements en vigueur en janvier 2025

## CELLULE « PERFORMANCE SENIOR »

Manager : JACQUET-YQUEL Rozenn

CATÉGORIES	ATHLÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS (simple et/ou double)	AIDES FINANCIÈRES / DROITS	SERVICES DÉDIÉS	DEVOIR	STATUTS
COLLECTIF FRANCE	CASSIN Alexandre DE NODREST Léo KOURAICHI Alexis PICARD Vincent REMBERT Bastien SEYFRIED Joé COK Isa DE STOPPELEIRE Cléa GUINEL Océane BESNIER Célian	Athlètes en capacité de réaliser des performances de niveau européen  Critères de liste « Relève » et « collectif national » ANS-FFTT	Invitation aux stages des EDF + pôles France  Prioritaires actions de promotion / développement FFTT  <b>Si performance</b> (cible de 3 victoires dans le TOP 80 mondial par an*)  50% des frais d'entraînement du quotidien (hors pension et frais de vie) facturés par le centre d'entraînement **  Prise en charge de 2 WTT Europe en fonction des possibilités calendaires	Invitation aux stages perlés et dédiés groupe Performance avec accès à l'encadrement dédié  Accompagnement au projet social et professionnel individuel si nécessaire	Charte du SHN si listé + Charte EDF si sélection	Soumis à la commission d'évaluation et au comité de sélection semestriel

\*en épreuve individuelle WTT, ITTF ou ETTU

\*\*sur la base des tarifs pratiqués par les centres d'entraînements en vigueur en janvier 2025

\*\*\*sur la base de WTT Contender/Feeder Europe

Nota: le nombre de WTT pris en charge et les frais d'entraînement s'entendent pour une année à la condition que l'athlète soit maintenu dans son groupe sur l'année entière

CELLULES DE PERFORMANCE FFTT 2025

5

## ATHLETES EN ATTENTE

Manager : JACQUET-YQUEL Rozenn

CATÉGORIES	ATHLÈTES	RÉSULTATS ATTENDUS	AIDES FINANCIÈRES / DROITS	SERVICES DÉDIÉS	DEVOIR	STATUTS
Athlètes en attente de réintégration dans le circuit international* (santé, arrêt momentané de carrière, situation administrative...)	RUIZ Romain BERTRAND Irvin AKKUZU Can LANDRIEU Andréa	Athlètes sur liste de haut Niveau ANS-FFTT	Selon besoin pour retour blessure et réathlétisation, sur validation manager	Accompagnement au retour à l'entraînement  Accompagnement renforcé au projet social et professionnel individuel	Respect protocole médical, de réathlétisation ou de régulation administrative	Soumis à la commission d'évaluation et au comité de sélection semestriel

\*retour dans une cellule dès que les conditions sont réunies

CELLULES DE PERFORMANCE FFTT 2025

6



## 8- La performance Jeunes

### Olympiade 2021-2024

#### Une équipe impliquée :

- **Les Cadres Techniques d'Etat** : Clémence Boutefeu, Vivien Sauvage
- **Les cadres sous statut privé**, salariés par la FFTT : Nicolas Gaudelas, Perrine Laurent
- **Les cadres de structures privés** : Nicolas Baudoux, Pierre Dhouwt, Florian Habuda, Alice Joneau, Malin Plotuna, Emmanuel Rassouw

Cette équipe dirigée par Damien LOISEAU a réalisé un bilan de leur organisation durant ces 3 dernières années.

- **Une collaboration très forte avec les MRP :**
  - o Un soutien pour les athlètes de la cellule A : organisation « cousue main » pour les projets de Flavien Coton (HF), Léana Hochart (PL), Nina Guo Zheng (NO)
  - o Les responsables et conseillers des MRP connaissent le haut niveau :
    - Recherche en local des compétences ou des moyens que la fédération ne possède pas (préparateur physique, soutien scolaire, matériel, préparation mentale, logistique, ...)
    - Ils sont motivés par les projets des jeunes avec une volonté forte de les accompagner pour performer.
- **Une intégration rapide dans l'univers des seniors** : Participation aux étapes du WTT (Feeder, Contender, Star Contender)
- **Collaboration avec les structures fédérales :**
  - o **INSEP :**
    - Camp de départ et préparation pour les compétitions internationales (10-12 jours par saison)
    - Accueil individuel (F Coton, L Hochart, N Guo Zheng) pour des stages de courte durée
  - o **PF Nantes** : 30 à 40 jours par saison
    - Stages de préparation des délégations aux CEJ et aux CDM
    - Stages de regroupement par catégorie ou par genre
    - Stage du PNS à Nantes : 5 jours
    - Accueil individuel (Elise Pujol, Nolan Johnson, Gaëtane Bled, ...) : 10 à 20 jours par saison
    - Accueil de délégations étrangères (permet de la relance pour nos athlètes)
  - o **PNS :**
    - Stage par catégorie
    - Accueil du Pôle Espoir IdF
    - Accueil individuel (Thibaut Poret, Nathan Lam, ...)
    - Accueil de délégations étrangères (permet de la relance pour nos athlètes)
    - Accueil des stagiaires DEJEPS parmi les 100 meilleurs français (Robinot, Hachard, ...)
  - o **Pôles Espoir** : stages EDF ou par catégorie aux PE CVL et IdF
- **La création des cellules de performance (A, B, C) a permis :**
  - o La clarté des droits et devoirs des athlètes
  - o L'ouverture à l'international à plus de jeunes (une trentaine)
  - o Une souplesse du dispositif
  - o Des sélections mieux cadrées et mieux comprises

- **La gestion des joueurs dans la cellule A : priorité au projet individualisé**
  - o Mise en place des meilleures conditions pour performer = progression importante de nos meilleurs profils :
    - Un entraîneur/coach référent qui se concentre prioritairement sur l'athlète ciblé
    - L'intégration et la formation de ces entraîneurs dans le dispositif national
  - o Une équipe autour des meilleurs profils (entraînement, préparation physique et mental, scolarité, récupération, médical, ...)
  - o L'enrichissement de l'équipe nationale par le recrutement de coaches d'équipes professionnelles
  - o Des moyens financiers plus importants de la part de :
    - la Fédération
    - la Ligue, le Comité Départemental et le club de l'athlète
    - l'Agence Nationale du Sport (ANS) et les Maisons Régionales de la Performance (MRP)
    - partenaires privés

**La gestion des cellules :**

<b>Listes éditées en Janvier et août de chaque année</b>	<b>Cellule A</b>	<b>Cellule B</b>	<b>Cellule C</b>
Aides pour l'entraînement quotidien (accompagnement fédéral)	X		
Prise en charge fédéral aux étapes WTT	Autant que nécessaire	1 à 3	Aucune mais inscription possible
Prise en charge des entraîneurs des jeunes	En partie		
Actions ITTF et ETTU	X	X	
Programme individualisé (accompagnement fédéral)	X	X	
Accès aux compétitions internationales sur proposition DTN ou sur demande de l'environnement du joueur	X	X	
Accès aux stages nationaux et internationaux sur sélection DTN	X	X	
Stages nationaux de « revue d'effectif »	X	X	X
Prise en charge stages nationaux	25€/jour	25€/jour	50€/jour

## Les cellules en janvier 2025

CELLULE « PERFORMANCE JEUNES »						
Manager : LOISEAU Damien						
CAT	ATHLETES	RESULTATS ATTENDUS (simple ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
A	COTON Flavien GUO ZHENG Nina HOCHART Léana	Athlètes à potentiel (niveau / âge) réalisant régulièrement des performances de niveau européen ou mondial dans leur catégorie d'âge  Critères de liste "Relève" ANS FTT	Soutien entrainement quotidien  Coût des stages : 25€/jour, sauf pour stage prépa CEJ/CDMJ (gratuité)  Compétitions : prise en charge à 100% des compétitions internationales nécessaires à la progression (principalement Youth Star <u>Contender</u> ), sur validation du manager  Possibilité de report de matchs de championnat par équipe si sélection EDF	<u>Individualisé</u> , « cousu main » (en relation avec tous les partenaires du projet : parents, référent du « camp de base », référent de l'athlète, ...)  Moyens fédéraux (structurels et financiers) au service de l'athlète  Intégration rapide sur les compétitions internationales sénior sur validation des managers concernés  Service vidéo	Engagement dans un projet tourné vers le haut niveau (athlète, famille, club, comité, ligue...)  Charte du SHN  Charte EDF si sélection	Soumis à la commission semestrielle d'évaluation et validé par le comité de sélection
<p><i>Nota: le nombre de WTT pris en charge s'entendent pour une année à la condition que l'athlète soit maintenu dans son groupe sur l'année civile. Pour les U15, le nombre de participation en WTT Youth sera plafonné à 10 sur une année civile.</i></p>						

CELLULE « PERFORMANCE JEUNES »						
Manager : LOISEAU Damien						
CAT	ATHLETES	RESULTATS ATTENDUS (simple ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
B	BLED Gaëtane BOCQUET Lou-Anne CAVILLE Sandro DE STOPPELEIRE Cléa HUYNH Jade JOHNSTON Nolan LAINE-CAMPINO Clément LAM Eva LAM Nathan MOURIER Flavio NODIN Alexia NOIRALD Antoine PILARD Nathan PUJOL Élise ROCHUT Albane SANDONA Quentin TESSIER Noah VITEL Noah ZHAO Lisa	Athlètes en capacité de réaliser des performances de niveau européen  Critère de listes « Relève » ANS FTT	Soutien entrainement quotidien  Coût des stages : 25€/jour, sauf pour stage prépa CEJ ou CDMJ (gratuité)  Compétitions : prise en charge à 100% de WTT Youth (cible : 1 à 3/an) sur validation du manager  Possibilité de report de matchs de championnat par équipe si sélection EDF	Inscription en WTT Youth  Participation aux stages équipe de France  Participation aux stages de préparation CEJ/CDMJ si sélection  Suivi par le capitaine de la catégorie  Suivi par préparateur physique fédéral	Engagement dans un projet tourné vers le haut niveau (athlète, famille, club, comité, ligue...)  Charte du SHN  Charte EDF si sélection	Soumis à la commission semestrielle d'évaluation et validé par le comité de sélection
<p><i>Nota: le nombre de WTT pris en charge s'entendent pour une année à la condition que l'athlète soit maintenu dans son groupe sur l'année civile. Pour les U15, le nombre de participation en WTT Youth sera plafonné à 10 sur une année civile.</i></p>						

## CELLULE « PERFORMANCE JEUNES »

Manager : LOISEAU Damien

CAT	ATHLETES	RESULTATS ATTENDUS (simple ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
c	<p>AVEZOU Agathe</p> <p>BONNETERRE <u>Malichanh</u></p> <p>BOUCHOIR Liam</p> <p>CAMPAGNE Sasha</p> <p>COHEN Raphaël</p> <p>DOUSSINET Nathan</p> <p>DUBOIS Arthur</p> <p>LAROCHE Thomas</p> <p>LERICHE <u>Evan</u></p> <p>MINNI Léa</p> <p>MOREL GONZALES Titouan</p> <p>PAGEZE Eva</p> <p>SIMON Lucas</p> <p>WIBAUX Emma</p>	<p>Championnats de France U15 ou U19 : podiums</p> <p>Performance significative sur un Youth Contender</p>	<p>Suivi entraînement quotidien</p> <p>Coût des stages : 50€/jour, sauf pour stage prépa CEJ ou CDMJ (gratuité)</p> <p>Compétitions : WTT Youth Contender en "Free" sur validation du manager</p> <p>Pas de report de match de championnat par équipe</p>	<p>Possibilité d'inscription en Youth Contender en « Free »</p> <p>Sélection aux stages "Pré-équipe de France"</p> <p>Participation aux stages de <u>préparation</u> CEJ/CDMJ si sélection</p> <p>Suivi par le capitaine de la catégorie</p> <p>Suivi par le préparateur physique en stage Pré-EDF et bilan</p>	<p>Engagement dans un projet tourné vers le haut niveau (athlète, famille, club, comité, <u>ligue...</u>)</p> <p>Charte du SHN si SHN</p> <p>Charte EDF si sélection</p>	<p>Soumis à la commission semestrielle d'évaluation et validé par le comité de <u>sélection</u></p>

Nota : Le manager a la possibilité d'inscrire tout autre joueur-se en free sur un WTT Youth si sa progression récente le justifie.  
Pour les U15, le nombre de participation en WTT Youth sera plafonné à 10 sur une année civile.

### Des actions annuelles :

- **Des stages pré-équipes de France**
  - o 2 fois par an (Janvier et août)
  - o Des sélections en stage en corrélation avec les sélectionnés dans les cellules
  - o Les objectifs poursuivis :
    - Des groupes d'environ 8 potentiels EDF
    - Evaluation par l'encadrement national (chaque joueur a sa chance)
    - Des actions par catégorie (U15 et U19 filles et garçons)
  - o Chaque capitaine crée la dynamique dans sa catégorie
- **Des minimas pour la sélection aux CEJ :**
  - o Augmentation du niveau des joueurs pour intégrer l'EDF jeunes :
    - Inciter à la confrontation Internationale : participation et résultats aux WTT
    - Augmenter le niveau d'exigence dans l'entraînement du quotidien pour entrer en EDF
  - o Gestion des Dériveries : trop d'inscriptions au WTT sans objectif de formation
    - Limite à 10 WTT par an aux U15
    - Communication permanente avec l'environnement des athlètes pour les choix et ainsi rééquilibrer le rapport « entraînement / compétition »
- **Les actions intergénérationnelles jeunes-seniors :** point faible de cette olympiade, il y en a eu trop peu.

### Les participations des U19 aux WTT :

	2022	2023	2024
FFTT	99	59	61
Free	120	151	187
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>210</b>	<b>248</b>

**TOP 20 mondial Seniors (3 U21 parmi les 20 meilleur.e.s mondiaux en 2024 et 2025) :**

	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Simon Gauzy (1994)</b>	n°18	n°20	n°25	n°39	n°33
<b>Alexis Lebrun (2003)</b>	n°1050	n°28	n°23	n°19	n°9
<b>Prithika Pavade (2004)</b>	n°321	n°89	n°39	n°18	n°20
<b>Jia Nan Yuan (1985)</b>	N°81	N°17	N°16	N°18	N°17
<b>Félix Lebrun (2006)</b>	n°788	n°79	n°8	n°5	n°6

**TOP 10 mondial Jeunes :**

	<b>U19</b>	<b>U17</b>	<b>U15</b>
<b>Alexis Lebrun (2003)</b>	n°1 (nov. 2022)		
<b>Prithika Pavade (2004)</b>	n°6 (31/12/2022)		
<b>Charlotte Lutz (2005)</b>	n°8 (31/12/24)		
<b>Félix Lebrun (2006)</b>	n°1 (mars 2025)		n°1 (31/12/2021)
<b>Flavien Coton (2008)</b>	n°7	n°2	
<b>Léana Hochart (2008)</b>	n°10	n°4	
<b>Nina Guo Zheng (2010)</b>	n°16	n°9	n°1

*Un des indicateurs de la bonne santé de notre formation : le classement mondial Jeunes (U19).*

*Les meilleurs potentiels internationaux y accèdent avant de performer dans l'élite seniors et sont entrés dans le TOP 10, durant l'olympiade, sans que ce ne soit un objectif.*

*Le classement mondial est utilisé pour deux objectifs qui répondent à celui de la performance en seniors :*

- *Se qualifier pour les championnats du Monde jeunes afin de s'étalonner sur les meilleurs mondiaux, notamment les jeunes chinois et japonais*
- *Cumuler des points pour accéder aux compétitions seniors dans les meilleurs délais*

## 9- La détection nationale

### Olympiade 2021-2024

#### Un peu d'historique

##### Le Projet détection fête ses 25 ans.

Après la génération dorée des Mousquetaires (Jean-Philippe Gatien, Christophe Legout, Patrick Chila et Damien Eloi, nés entre 1968 et 1973), les générations suivantes n'ont pas réussi à s'imposer sur la scène internationale.

Ce projet a été créé en 2001 afin de préparer l'EDF senior à partir de 2008 (1<sup>ère</sup> médaille européenne par équipes en 2010).

A défaut de médailles en seniors durant une décennie, il a permis de dominer l'Europe en jeunes garçons à partir de 2009 et de remporter des titres par équipes et des podiums en simple chez les jeunes filles, à partir de 2014.

Responsables	Nb d'années en responsabilité	Génération détectées et suivies	Suivi des joueurs jusqu'à	Joueurs détectés sélectionnés en EDF Seniors avec des résultats significatifs (en jeunes puis en seniors)
Jean-Denis Constant	Entre 2001 et 2009	De 1991 à 1999	U12	Laura GASNIER (1993)** Simon GAUZY (1994) Tristan FLORE (1995)** Alexandre CASSIN (1998)** Marie MIGOT (1998)** Audrey ZARIF (1998)**
Damien Loiseau	Entre 2009 et 2021	De 1999 à 2009	U12	Camille LUTZ (2002) Alexis Lebrun (2003) Prithika Pavade (2004) Thibaut PORET (2004) Charlotte Lutz (2005) Félix (Lebrun) (2006) Flavien Coton et Léana Hochart (2008)
Guillaume Simonin	Depuis 2021	2008 à 2016	U13	Nina Guo Zheng (2010) Eva LAM (2011)* Lisa Zhao (2012)* Albane ROCHUT (2012)*

\* Ces joueuses n'ont pas encore été sélectionnées en EDF senior (trop jeunes), mais le sont régulièrement pour des compétitions internationales de référence (ETTU et ITTF).

\*\* Ces athlètes ont brillé sur le plan européen en jeunes (Champion d'Europe Juniors et vainqueurs des TOPS européens jeunes). Seuls Laura GASNIER et Tristan FLORE ont obtenu une médaille de Bronze en DX en 2019, aux Jeux Européens, ainsi qu'Audrey ZARIF, Médaillée de Bronze par équipe aux Championnats d'Europe et du Monde.

En 2020, seul Simon GAUZY, classé parmi les 20 meilleurs joueurs mondiaux, avait obtenu des résultats internationaux (Vice-Champion d'Europe en simple (2016), 3<sup>ème</sup> à la Coupe du Monde (2017), ¼ de finaliste aux Championnats du Monde (2019)).

Il faudra attendre les années 2010 pour détecter nos futurs hauts potentiels internationaux, tous intégrés dans le dispositif avec un suivi plus individualisé au fur et à mesure de leur croissance.

A partir de 2022, des résultats internationaux en seniors ont été obtenus de manière régulière. D'abord sur le circuit WTT (Feeder, Contender et Star Contender), puis sur le plan européen (Championnats d'Europe individuels, par équipes, Jeux Européen (2023)) et enfin sur le plan mondial avec une année 2024 exceptionnelle (cf chapitre sur les seniors).

*Cf annexe « Bilan Détection et résultats EDF »*

## Organisation 2021-2025

**Une équipe impliquée et un lien renforcé avec les entraîneurs pour les intégrer dans les stages nationaux, mais aussi internationaux, ainsi que dans le suivi des compétitions internationales :**

- **Les Cadres Techniques d'Etat** au service du projet durant l'Olympiade : Jacques Mommessin, Nicolas Métaireau, Clémence Boutefeu, Stéphane Hucliez, Vivien Sauvage et Guillaume Simonin ont réalisé au moins 1 action internationale par an.
- **Les entraîneurs impliqués dans les projets individualisés :**
  - o Malin Plotuna (PE NO) : suivi de Nina Guo Zheng
  - o Franck Delcambre, Nicolas Beaudoux (PE HF) : suivi d'Eva Lam
  - o Laurent Launay (Entraîneur Argentan) : suivi de Lisa Zhao
  - o Pierre D'Houwt (entraîneur du CD Nord) : suivi de Léana Hochart
- **Un accompagnement diversifié dans les stages internationaux U13 :** Christian Danciu (PF Nantes), Ingrid Horeau et Simon Robin (CD 44), Antoine Eraud (Entraîneur 4S Tours), Sébastien Koehler (Entraîneur PE GE), Rémi Betelu (préparation physique durant les stages ETTU).

## Le processus de la détection nationale en 3 étapes

### 1- Une détection au niveau local :

- Actions départementales et régionales pour les U9
- Propositions des ligues de leurs meilleurs profils après les vacances de Printemps auprès de la DTN pour participer à un stage national en juillet.
  - o Acceptation de l'ensemble des propositions par la DTN si le quota national est respecté : 15 filles et 25 garçons (U9)
    - Sinon, choix DTN après échanges avec les responsables régionaux détection si le nombre de propositions est trop élevé
    - Une augmentation du quota est possible

*A souligner : une évolution de la démarche des territoires qui sélectionnent les jeunes de manière plus pertinente sans chercher à envoyer systématiquement un élément de leur région à ce stage.*

### 2- Un dispositif national de détection des talents rodés au fil des saisons :

Il débute avec le stage en juillet pour les jeunes U9. D'une durée de 5 jours, il permet à l'équipe d'encadrement d'apprécier les talents régionaux et de détecter les jeunes qui accéderont aux actions nationales durant 18 mois.

#### Effectif du stage national en juillet :

- U9 prioritairement
- U8 et U7 à la marge (excellents profils) et prêts à vivre un stage national
- U10 détectés l'année précédente ou des jeunes non prêts (maturité notamment) qui ne se sont pas déplacés l'année précédente.

Ce stage permet ensuite d'intégrer les cellules et le suivi national.

**Effectifs du stage national de détection de juillet (U9)**

	2018	2019	2021	2022	2023	2024
<b>Filles</b>	17	15	8	5	10	15
<b>Garçons</b>	25	27	28	16	27	23
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>36</b>	<b>21</b>	<b>37</b>	<b>38</b>

### 3- Une période d'évaluation pendant 18 mois

Après le stage de juillet : environ une dizaine de jeunes sont sélectionnés dans le programme de détection nationale pendant 18 mois s'ils remplissent les conditions de maintien dans ce dispositif (une évaluation sur les compétitions nationales est aussi réalisée) :

- Novembre (année N) : stage national avec l'entraîneur
- Janvier (N+1) : TOP 16 U10
- Mars (N+1) : Stage national sans l'entraîneur
- Juillet (N+1) : Stage national avec les U9
- Décembre (N+1) : Stage national + Internationaux Jeunes du Grand Est

Après les 18 mois de suivi : les jeunes deviennent U11 en janvier (N+2) et s'ils sont intégrés en cellule B, un suivi individualisé est mis en place (stages nationaux et internationaux, en Pôle Espoirs, ...).

Les meilleurs U13 (par ex : Léana Hochart, Flavien Coton, Nina Guo Zheng, Eva Lam, Lisa Zhao et Albane Rochut) ont aussi évolué aussi dans le secteur de la Performance Jeunes afin de profiter de sélections internationales.

#### A souligner :

- Des évaluations sont réalisées au fur et à mesure des actions nationales et permettent un passage de la cellule C à la cellule B si le profil est satisfaisant tout au long des 18 mois.
- Le dispositif est ouvert et flexible : certains jeunes intègrent le processus seulement après le TOP U10

## Les Cellules A, B, C de la détection

Une logique plus individualisée a été appliquée grâce à l'arrivée des cellules et le resserrement de nos moyens sur les jeunes sélectionnés dans les cellules A et B.

La liste dans les cellules est régularisée en janvier et août de chaque année et prend en compte le statut des athlètes sur les listes ministérielles, leur progression, la participation et l'implication dans les actions proposées par la DTN, ainsi que les résultats internationaux (EMC, Championnats d'Europe U13, WTT) et nationaux (TOP U9 et Championnats de France U11 et U13)

### La gestion des cellules :

Listes éditées en Janvier et août de chaque année	Cellule A	Cellule B	Cellule C
Aides pour l'entraînement quotidien (accompagnement fédéral)	X		
Actions ITTF et ETTU	X		
Programme individualisé (accompagnement fédéral)	X	X	
Accès aux compétitions internationales sur proposition DTN ou sur demande de l'environnement du joueur	X	X	
Accès aux stages nationaux et internationaux sur sélection DTN	X	X	
Stages nationaux de « revue d'effectif »	X	X	X
Accès au circuit WTT si parmi les 8 meilleurs français U13			X

### Cellules détection en janvier 2025

CELLULE «DETECTION »						
Manager : SIMONIN Guillaume						
CAT	ATHLETES	RÉSULTATS ATTENDUS (simple ou double)	AIDES FINANCIERES / DROITS	SERVICES DEDIES	DEVOIRS	STATUTS
B	BATAILLE Alyssia CLIN Simon JEAN Marin XIAN XIAO Arthur	EMC : Podium	Coût des stages : 25€/jour pour ceux ayant déjà été sélectionnés en EDF  50€/jour pour ceux n'ayant pas encore été sélectionnés en EDF  Compétitions : prise en charge à 100% de WTT Youth (cible : 1 à 3/an en Europe uniquement) sur validation du manager  Possibilité de report de matchs de championnat par équipe si sélection EDF	Invitation aux stages perlés et dédiés de la Détection  Mise en relation de l'encadrement du quotidien avec le manager  Possibilité de participation aux stages nationaux U15  Acculturation à l'international : possibilités dans les stages ETTU	Engagement dans un projet tourné vers le haut niveau (athlète, famille, club, comité, ligue...)	Soumis à la commission semestrielle d'évaluation et validé par le comité de sélection
C	BOUCARDEY Noa DUCOUDRAY Antonin FRAU Elena LESCROART Nilagnan LI Max POMART Ruben PONCIN Lyson SALEMBIER Mathis	Championnats de France : podium	Coût des stages: 50€/jour  Compétitions : possibilité d'inscription en WTT Youth en « Free » jusqu'à 3 fois par an (en Europe uniquement)  Pas de report de match	Mise en relation de l'encadrement du quotidien avec le manager  Invitation possible sur des stages nationaux	Engagement dans un projet tourné vers le haut niveau (athlète, famille, club, comité, ligue...)	Soumis à la commission semestrielle d'évaluation et validé par le comité de sélection

Nota: le nombre de WTT pris en charge s'entendent pour une année à la condition que l'athlète soit maintenu dans son groupe sur l'année civile.  
Les 8 premiers français U13 au classement national officiel (au début de chaque phase) bénéficient des mêmes aides financières/droits que les athlètes en catégorie C.  
Le manager a la possibilité d'inscrire tout autre joueur-se en free sur un WTT Youth si sa progression récente le justifie.

### Des projets individualisés et partagés

Le dispositif de la détection nationale permet aussi un travail cousu main en constante progression avec les meilleurs profils suivis dans le programme et en collaboration avec différents acteurs, dont le secteur performance jeunes.

Exemple de Nina Guo Zheng (2010), suivie dans le dispositif depuis 2018 :

- Un entraîneur pris en charge en partie pour le suivi de la joueuse au quotidien et lors des déplacements nationaux et internationaux

- Des actions internationales :
  - o **2021** : Stage ITTF Hopes avec Malin Plotuna
  - o **2022** : Stages ETTU U13
- Une continuité avec le secteur de la "Performance Jeunes" :
  - o **2023** : Stage ITTF à Singapour avec Stéphane Hucliez et rdv avec Damien Loiseau pour intégrer la cellule A de la performance jeunes
  - o **2024** : Stage de 3 semaines à Taipei (financement ETTU, organisation fédérale)
- Des sélections internationales seniors :
  - o **2024** :
    - Championnats d'Europe Seniors (1/4 de finaliste en double avec Léana Hochart)
    - Feeder Suède
    - Sélection à une rencontre de la Ligue Européenne aux Pays Bas
  - o **2025** : 2 Feeder à Otocec et Manchester

### Une collaboration étroite avec les territoires

Les Ligues et les départements sont très investis dans la détection des talents. Ils se mobilisent aussi auprès de leurs clubs formateurs, dont certains deviennent des antennes du Pôle Espoir quand ce dernier est délocalisé.

Dans le secteur de la détection :

- Un référent détection est identifié dans toutes les Ligues
- Un lien avec les PE pour intégrer les jeunes en stage
- Un travail de qualité avec les Pôles Espoir d'Île de France et de Centre Val de Loire qui ont accueilli des jeunes talents pour des stages individuels
- Une collaboration pour la formation de leurs entraîneurs

## 10- Les critères d'entrée en Pôle Espoir

Seul.e.s les joueur.se.s ayant le droit de représenter sportivement la France en compétitions internationales ITTF peuvent déposer un dossier et être intégrés à une structure fédérale.

### Les critères d'âge :

- **Les catégories** : U11 (né.e en 2014), U12 (né.e en 2013), U13 (né.e en 2012), U14 (né.e en 2011)
- **Les lycéens et post BAC**, de U15 (né.e en 2010) à U23 (né.e en 2002) si
  - o déjà dans le PE au moins la saison précédente (pas d'entrant au Lycée)
  - o listés Collectif National et éligibles CN pour listes n+1 (critères d'octobre de la saison en cours)
  - o amènent une dynamique à l'entraînement par la relance sur les Espoirs de la Ligue

### Les critères sportifs :

- Les listés de l'année en cours : SHN, Espoir, CN
- Les athlètes listés de l'année en cours, Relève et Espoir, hors murs
- Les athlètes éligibles en listes de l'année n+1 (proposition en octobre) : Relève, Espoir et CN :
  - o Le classement de mai (cf avenant annuel et grille de référence 2025)
    - Valide les points demandés au classement d'octobre 2025 en mai 2025
    - *Ex : U12F (née en 2013), classement 1023 points en mai = validée (classement exigé en octobre = 1000 points)*
  - o La Performance aux championnats de France (1/4 de finale) : en attente du résultat pour les benjamins (valide pour les minimes)

- 4 meilleur.e.s BG/BF français.e.s (au classement de mai)
- Wild cards (propositions Ligue) :
  - o Les jeunes proches des critères Espoirs : 2 maximum
    - En U11 (né.e en 2014), si moins de 500 points du critère U12 pour la liste Espoir
    - Ou en U12 (né.e en 2013), U13 (né.e en 2012), si moins de 200 points
  - o L'élite régionale : 2 maximum
    - U11, U12 et U13 (U14 pour les filles) : si parmi les 2 meilleur.e.s de leur catégorie d'âge dans la Ligue, au classement d'avril 2024.

### 11- Les listés par région dans les Pôles Espoirs en 2025 (licence du joueur)

	Total Espoirs	Espoirs en PE	Espoirs en PF	Total CN	CN en PE	CN en PF	Total Relève	Relève en PE	Relève en PF	Total Seniors	Seniors en PF	Total Elite	Elite en PE	Elite en PF	Reconv°	Total	
AURA	2	2					2	2		1						5	AURA
BFC	4	4														4	BFC
BR	3	2		5	3	2						1		1	1	10	BR
CVL	4	2		13	8		6	2	4			1				24	CVL
GE	6	4		2	2					1		1	1		1	11	GE
HF	3	3		3			4	1	1			1		1		11	HF
IF	15	4		12	4	2	7	3	2			2		1	1	37	IF
NA	6	6		2	2							1			1	10	NA
NO	2	1		6	3	1	5	1	2			1			2	16	NO
OCC	4	3	1	2	2					1		2		2		9	OCC
PACA	5	5		6	2	1	1		1							12	PACA
PL	5	5		5	2	2	5		5							15	PL
	<b>59</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>56</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>164</b>	
		<b>42</b>			<b>36</b>			<b>24</b>					<b>6</b>				plus Quentin ROBINOT ("étranger")

### 12- Les sélections en EDF et les résultats

	2024		2023		2022		2021		
	Sélections	Résultats	Sélections	Résultats	Sélections	Résultats	Sélections	Résultats	
Jeux Olympiques	Messieurs : A. Lebrun, F. Lebrun, S. Gauzy J. Rolland Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ch. Lutz A. Zarif	<b>Bronze</b> : Equipes Messieurs Félix simple					Messieurs : S. Gauzy, E. Lebesson, A. Cassin C. Akkuzu Dames : J. Yuan, P. Pavade, S. Loeuillette P. Chasselin	4ème place en DX : J. Yuan / E. Lebesson	
Championnats du Monde	Messieurs : A. Lebrun, F. Lebrun, S. Gauzy, J. Rolland, L. Bardet Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ca. Lutz, Ch. Lutz	Argent : Equipe Messieurs <b>Bronze</b> : Equipe Dames	Messieurs : A. Lebrun, F. Lebrun, S. Gauzy, C. Akkuzu Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ca. Lutz, Ch. Lutz, A. Zarif	<b>Simples</b> 1/16ème de finale : A. Lebrun, F. Lebrun, J. Yuan 1/32ème : S. Gauzy, A. Zarif, P. Pavade, Ca. Lutz 1/64ème : C. Akkuzu <b>Doubles</b> 1/8ème : F. Lebrun / A. Lebrun 1/16ème : .E. Lebesson / C. Akkuzu .P. Pavade / Ca. Lutz 1/32ème : Ch. Lutz / A. Zarif <b>DX</b> 1/16ème : J. Yuan / E. Lebesson % : Simon/Prithika	Messieurs : E. Lebesson, A. Lebrun, F. Lebrun, J. Rolland Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ch. Lutz, P. Chasselin	Messieurs : 1/4 de finale Dames : 1/8 de finale			
WTT	<b>Finals</b> : .F. Lebrun, A. Lebrun, F. Bourrassaud, E. Dorr <b>Champions Montpellier</b> : .A. Lebrun, F. Lebrun, S. Gauzy .J. Yuan, P. Pavade, Ch. Lutz	<b>Finals</b> : <b>Or</b> : F. Lebrun / A. Lebrun <b>Bronze</b> : F. Bourrassaud, E. Dorr <b>Champions</b> : <b>Or</b> : F. Lebrun							
Championnats d'Europe	Messieurs : A. Lebrun, F. Lebrun, S. Gauzy, J. Rolland, L. Bardet, E. Dorr, F. Bourrassaud, T. Poret Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ca. Lutz, Ch. Lutz, N. Guo Zheng, L. Hochart	Championnats d'Europe <b>Or</b> : Simple : A. Lebrun Double : A. Lebrun / F. Lebrun <b>Bronze</b> DX : P. Pavade / S. Gauzy	Dames : Ch. Lutz, P. Pavade, J. Yuan, A. Zarif Messieurs : F. Lebrun, A. Lebrun, C. Akkuzu, J. Rolland	<b>Bronze</b> : Paréquipe Dames Paréquipe Messieurs	Messieurs : S. Gauzy, E. Lebesson, A. Lebrun, F. Lebrun Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ca. Lutz, Ch. Lutz, O. Guisnel	<b>Or</b> DX : J. Yuan / E. Lebesson <b>Bronze</b> DM : Alexis et Félix	Dames : P. Chasselin, P. Pavade, J. Yuan, A. Zarif Messieurs : E. Lebesson, C. Akkuzu, A. Cassin	<b>Bronze</b> : Paréquipe Dames	
Jeux Européens			Messieurs : A. Lebrun, F. Lebrun, S. Gauzy C. Akkuzu Dames : J. Yuan, P. Pavade, Ca. Lutz A. Zarif	<b>Or</b> : F. Lebrun <b>Bronze</b> : Alexis Equipe Messieurs 4ème : Equipe Dames					
TOP Européen	Alexis Lebrun Félix Lebrun Jianan YUAN Prithika Pavade	<b>Or</b> : J. Yuan <b>Bronze</b> : A. Lebrun	S. Gauzy E. Lebesson Jianan YUAN		S. Gauzy E. Lebesson		S. Gauzy E. Lebesson	TOP 16 Européen : <b>Bronze</b> : E. Lebesson	

## 13- Un exemple d'une fiche d'analyse vidéo



## 14- Les indicateurs de performance des structures fédérales

Bilan PPF FFTT structures fédérales Saison 2025-2026					
<b>Structure :</b>			Si Pôle Espoir, préciser la Ligue et le niveau "territorial" ou "national"		
<b>Rempli par :</b>					
<b>En qualité de* :</b>	CTR/CTF/CTN	Coordonateur de la structure	Entraîneur de la structure		
*mettre la réponse en vert	Président	Elu	Autre :		
<b>Domaine</b>	<b>Levier pour agir sur la performance</b>	<b>Action</b>	<b>2025-2026</b>	<b>Consignes</b>	<b>Observations</b>
<b>Sportif</b>	<b>Qualité de l'effectif</b> Nombre : .D'espoirs .SHN .joueur.se.s en cellule suivis sur la structure	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure *		SHN : Elite, Senior, Relève Citer les noms pour les PE Pour les PF : nombre de SHN / effectif total Des sportifs ont-ils le potentiel pour accéder aux EdF ?	
	<b>Qualité de l'entraînement</b>	Le nombre d'athlètes présents au quotidien est en adéquation avec le nombre de cadres afin d'assurer la qualité d'entraînement au quotidien *		Stipuler le nb de jeunes présents dans la structure et le nombre de cadres. A mettre à jour sur PSQS 1 cadre / 5-6 jeunes = 1 ou 2 (bleu ou vert) 1 cadre / 10 jeunes = 4 (rouge)	
	<b>Passage d'un athlète dans la structure fédérale de niveau supérieur ou intégration dans un projet individuel accompagné par la DTN</b>				
	<b>Performance nationale</b>	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés parmi les 4 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.		Ajouter un nombre et les médailles sur la couleur (possibilité de détailler en colonne "Observation")	
	<b>Sélection internationale</b>	les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.		CEJ, CDMJ et top 10 européen uniquement. Ajouter un nombre sur la couleur. Détails possible dans "Observation"	
	<b>Performance internationale</b>	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.		CEJ, CDMJ et top 10 européen uniquement. Ajouter un nombre sur la couleur. Détails possible dans "Observation"	
	<b>Capacités sportives</b>	Les sportifs ont-ils bénéficié d'un accompagnement spécifique au développement de leur potentiel physique. *		Mettre à jour prépreteurs physiques sur PSQS	
<b>Actions sportives</b>	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.		Joindre le calendrier annuel 2024-2025 avec les dates de stages spécifiques ou regroupements régionaux ainsi que les intervenants		

Domaine	Levier pour agir sur la performance	Action	2025-2026	Consignes	Observations	
Fonctionnement	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.		Stipuler pour chaque intervenant, le nom et le diplôme : STAPS, DEJEPS (BE1), DESJEPS (BE2) A mettre à jour sur PSQS		
		Les entraîneurs du PE ont suivi une ou des formations durant l'olympiade		Stipuler la formation dans chaque case (durée et si certifiante)		
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.		Préciser ce qui est utile en "observation"		
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité et les documents ont été intégrés dans PSQS *		A mettre à jour sur PSQS Vérifier que chaque athlète présente un SMR COMPLET au 30 septembre de chaque année, pour être proposé en liste de l'année n+1		
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, préparation mentale, etc.) *		A mettre à jour sur PSQS		
	Accompagnement éducatif	Les sportifs de la structure bénéficient d'un accompagnement scolaire et d'une offre éducative complémentaire de qualité favorisant leur épanouissement personnel *				
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.				
	% de passage en classe supérieure					
	% de réussite à un concours ou obtention d'un diplôme universitaire					
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).		Joindre le planning hebdomadaire de la saison 2025-2026		
	Interactions	Le PE s'est-il déplacé au moins 1 fois/saison dans un PF ?				
		Y a-t-il un rattachement à un ou des clubs du PE dans l'entraînement quotidien.				
		Est-ce que le PE a facilité la formation des jeunes du dispositif régional de la détection.			Stipuler lequel, ainsi que, quel.le(s) athlète(s) et quel accompagnant pour les meilleurs potentiels ?	
	Relation aux parents	La structure assure une relation et un accompagnement de qualité des parents tout au long du parcours du sportif mineur au sein de la structure PPF		Quels outils de communication utilisés avec les parents		
Formation sportive et citoyenne des sportifs et la prévention contre les violences dans les sport	La qualité des prestations de formation sportive et citoyenne des sportifs (éthique, intégrité) - indiquer la date, le contenu des formations organisées et des dispositions prises		Stipuler . Toute formation ou sensibilisation (dopage, harcèlement, violences sexuelles,...) dans la case. . Tout cas durant la saison dans lequel un athlète aurait été en difficulté en "observation"			
Formation citoyenne des encadrants et la prévention contre les violences dans les sport	La qualité des prestations de formation citoyenne des encadrants (éthique, intégrité) - indiquer la date et le contenu des formations organisées		Indiquer toute formation supplémentaire non suivie en même temps que les jeunes			
Domaine	Levier pour agir sur la performance	Action	2025-2026	Consignes	Observations	
Financier	Budget de la Ligue			Indiquer le coût global (masse salariale incluse) du pôle		
	Budget du PE : . Masse salariale . Coût de fonctionnement (matériel, location de salle, ...) Hors coût des stages.  . Fonds propres de la Ligue investis dans le PE	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.			EXEMPLE : Budget : 110 000€ Masse salariale : 80 000€ (Cadre CDI + Contrat d'apprentissage + prestataires + relance) Coût de fonctionnement : . Location de la salle : 3 000€ . Matériel : . Achat des tables 20 000€ . Balles : 3 000€	
	Subvention ANS / PSF					
	Subventions Diverses . Conseil Régional . MRP . DRAJES . Autres	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.			Donner les montants et d'où elles viennent	
	Coût pour le sportif licencié dans la Ligue : . Hébergement / restauration . Frais pédagogiques . Scolarité . Stages durant la saison	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.				
	Coût pour un sportif en 1/2 pension					
	Coût pour un sportif extérieur à la Ligue				Remarques : donner les coûts dans cette case d'un sportif hors Ligue	

Domaine	Levier pour agir sur la performance		2025-2026	Consignes	Observations
<b>Détection et Pôle Espoir</b> <i>Donner toutes informations pertinentes à ce sujet</i>	Le cadre référent détection, comme décrit dans le PPF 2025-2028			Donner . le nom . le diplôme . Le % de temps dédié à cette mission . Le % de temps s'il intervient au PE	
	Autres missions s'il n'est pas à 100% détection ou détection + PE			Marquer les missions	
	S'il n'y a pas de cadre référent, comment est géré le secteur de la détection ?				
	Si les meilleurs jeunes sont intégrés aux entraînements du PE, ont-ils ensuite intégré le PE ?			Lesquels ?	
	Si des jeunes détectés par la Ligue et suivis en U9 et U11 n'ont pas intégré le PE et préfèrent s'entraîner dans le cadre d'un projet individuel, sont-ils accompagnés par la Ligue ? Ils ont ensuite rejoint un Pôle France ou ont continué leur projet individuel en Minime ou Cadet. Continuent-ils d'être accompagnés par la Ligue ?			Lesquels ?	
<b>Suivi des jeunes dans les cellules (même s'ils n'étaient pas dans le PE)</b>	Les U19 en cellules ont été (ou non) suivis par la Ligue Services proposés Toutes infos pertinentes			Lesquels ?	
<b>Niveau de satisfaction des indicateurs</b> <b>Se référer au cahier des charges du PPF 2025-2028</b> <b>(p. 27 et 28)</b>					
		<b>1</b>	Très satisfaisant ou supérieur aux attentes	Ne pas hésiter à rajouter des nombres en plus des couleurs dans les case.  Les commentaires devront être écrits dans la case "observation".	
		<b>2</b>	Satisfaisant ou conforme aux attentes		
		<b>3</b>	N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes		
		<b>4</b>	Décevant ou très en deçà des attentes		